Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 7 mai 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°630 ■

FORUM AFRICAIN DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD AU SIERRA LEONE

Le Premier ministre représente le Président Tebboune

P 16

VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER

L'Algérie lance un ambitieux programme

L'Algérie, qui ambitionne de diversifier son économie et de porter son PIB à 400 milliards de dollars à partir de 2027, a lancé un important programme de valorisation et de développement des capacités minières nationales. Ce programme inclut une révision du cadre juridique, l'élargissement de la base minière, ainsi que le lancement de projets structurants majeurs, dans le but de renforcer la valeur ajoutée du secteur minier, a précisé le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. P 3

BOURSE D'ALGER

Mobilisation de plus de 194 milliards de DA à six entreprises

La Bourse d'Alger a réussi à mobiliser plus de 194 milliards de dinars au profit de six entreprises entre janvier 2024 et janvier 2025, date de l'introduction en Bourse de la Banque de Développement Local (BDL). L'annonce a été faite hier par le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), en l'occurrence, Youcef Bouznada.

P 2

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les grandes lignes de la nouvelle stratégie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri a présenté, hier devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes de la nouvelle stratégie du secteur visant principalement à assurer les médicaments au niveau local et à développer l'exportation.

P 5

DESTINATION ALGÉRIE

Nécessité de promouvoir le potentiel touristique national

Les participants à un colloque international sur le développement du tourisme, la numérisation et l'attractivité territoriale, abrité par l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), ont insisté sur la nécessité de promouvoir le potentiel touristique national.

P 2

FRAUDE FISCALE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

47 arrestations et saisie de biens d'une valeur de 400 milliards de centimes P 2

FABRICATION DE TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES EN ALGÉRIE

Vers un partenariat entre Sonelgaz et l'entreprise libanaise Matelec P 4

EL-MENIAA

Plus de 65 exposants au 1er salon local de l'emploi P 6

FRAUDE FISCALE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

47 arrestations et saisie de biens d'une valeur de 400 milliards

Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, le service central de la lutte contre le crime organisé (SCLCO) a mené une opération d'envergure qui a permis de démanteler un réseau criminel organisé, actif sous couvert de sociétés fictives, indique un communiqué de la DGSN.
Cette opération, réalisée sous la supervision du parquet compétent, a abouti à l'arrestation de 47 individus impliqués dans des activités de fraude fiscale systématique et de blanchiment d'argent à travers plusieurs régions du pays.
Les enquêtes ont révélé que « les membres de ce réseau avaient créé plusieurs entités commerciales fictives, sans aucune activité réelle, dans le but de générer des transactions financières frauduleuses ». Ils utilisaient de faux registres commerciaux et des factures fictives pour obtenir des liquidités, qu'ils investissaient ensuite dans des projets afin de blanchir ces fonds illicites.
Les résultats de cette opération sont significatifs : un montant de 24 milliards de centimes a été récupéré sur les profits criminels, tandis que des comptes bancaires d'une valeur de 78 milliards de centimes ont été gelés.
De plus, selon la DGSN, des biens mobiliers et immobiliers d'une valeur totale de 400 milliards de centimes ont été saisis, comprenant 500 poids lourds, des engins de chantier, des véhicules, ainsi que des terrains, des villas et des appartements de luxe situés dans la capitale et d'autres grandes villes du pays.
Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle judiciaire économique et financier de la cour de Sidi M'Hamed le 5 mai dernier.
Ils sont poursuivis pour des chefs d'accusation incluant le blanchiment d'argent, la fraude fiscale, la falsification et l'usage de faux dans des documents commerciaux.

BOURSE D'ALGER

Mobilisation de plus de 194 milliards de DA à six entreprises

La Bourse d'Alger a réussi à mobiliser plus de 194 milliards de dinars au profit de six entreprises entre janvier 2024 et janvier 2025, date de l'introduction en Bourse de la Banque de Développement Local (BDL). L'annonce a été faite hier par le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), en l'occurrence, Youcef Bouznada.

Par Selma R.

S'exprimant lors d'une journée d'information consacrée au financement des entreprises via le marché financier et le capital investissement, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la COSOB, Bouznada a précisé que cette somme a été levée à travers des opérations d'émission d'actions et d'obligations au profit des entités suivantes : la Banque Populaire d'Algérie (CPA), la Banque de Développement Local (BDL), la startup Mustachir, la Société Maghrébine de Leasing, Tosyali Algérie et la Société Arabe de Leasing Financier.
L'intervenant a également indiqué que le capital investissement a permis de soutenir 167 PME, avec une enveloppe globale de 7,4 milliards de dinars jusqu'au 30 juin dernier. Cinq sociétés agréées opèrent actuellement dans ce domaine, avec une capacité de financement totale de 20 milliards de dinars, en plus de la gestion de fonds de wilayas d'un montant de 58 milliards de dinars, destinés à soutenir les startups et projets innovants. Par ailleurs, Youcef Bouznada a révélé la prochaine publication dans le Journal officiel d'un texte réglementaire autorisant la création de fonds communs de placement à capital investissement, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour le financement des projets. De son côté, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Smail Kouidri , a affirmé que le financement en dehors des circuits traditionnels nécessite encore davantage de promotion, tout en soulignant une dynamique encourageante grâce à l'adoption de nouveaux modèles de financement. Il a ajouté que la CACI considère le marché financier comme une alternative viable de financement des entreprises, œuvrant à accompagner les initiatives visant à promouvoir l'investissement, encourager la création de PME, et relayer les préoccupations des opérateurs économiques auprès des autorités.
Pour sa part, le secrétaire général de la COSOB, Brahim MIHOUBI, a signalé que la diversification des modes de financement a permis de faire passer le nombre d'investisseurs de quelques dizaines de milliers en 2023 à plus de 100 000 actuellement. Il a ajouté que le marché attend désormais la publication du texte réglementaire sur les sukuks souverains, prévu par la loi de finances 2025, et qui devrait insuffler une dynamique supplémentaire au marché financier. À noter que la capitalisation boursière de la Bourse d'Alger a enregistré une croissance de 40,07 % au premier trimestre 2025, ce qui en fait la bourse arabe à la plus forte croissance, selon les données du Fonds monétaire arabe.
Cette journée d'information, organisée par la COSOB en collaboration avec la CACI, a constitué une opportunité pour familiariser les opérateurs économiques avec les mécanismes de financement alternatifs, leur permettant de mieux exploiter les opportunités offertes par le marché financier, à travers des présentations explicatives et un espace d'échange direct entre opérateurs et responsables de la commission.

RESSOURCES EN EAU

La 20e édition du Salon «SIEE Pollutec» du 18 au 20 mai à Alger

La 20e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec" se tiendra du 18 au 20 mai au Palais des expositions à Alger avec la participation de plus de 150 exposants, ont indiqué mardi les organisateurs dans un communiqué. Cet événement, organisé avec le soutien du ministère de l'Hydraulique, vise à réunir les principaux acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'eau en Algérie. L'édition 2025 prévoit la participation de plus de 150 exposants, dont 60% d'entreprises algériennes, ainsi que d'un grand nombre de sociétés étrangères. Au total, douze pays seront représentés, tandis que plus de 7.500 visiteurs professionnels sont attendus. Plusieurs conférences seront organisées durant les trois jours du Salon, autour de thématiques telles que le dessalement de l'eau de mer, l'économie circulaire appliquée au secteur de l'eau, les métiers émergents liés à l'environnement, la réutilisation des eaux usées traitées ou encore la qualité des tubes dans les réseaux hydrauliques. L'édition précédente, organisée en 2024, avait réuni 140 entreprises et attiré près de 7.000 visiteurs professionnels, rappellent les organisateurs.

DESTINATION ALGÉRIE

Nécessité de promouvoir le potentiel touristique national

Synthèse S R.

Les participants à un colloque international sur le développement du tourisme, la numérisation et l'attractivité territoriale, abrité par l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), ont insisté sur la nécessité de promouvoir le potentiel touristique national. Les chercheurs et experts algériens et étrangers participant au colloque qui s'est ouvert, dimanche, ont noté que l'Algérie recèle un potentiel touristique important et très diversifié dont certaines facettes restent «insuffisamment exploitées et mises en avant», d'où la nécessité de «remédier à cette situation pour promouvoir davantage la destination Algérie».
Abordant les enjeux de la mise en tourisme des régions côtières, Tadjine-Rahmoune Radhia, maître de conférence à l'UMMTO, qui a présenté une étude sur les communes portuaires de la wilaya de Boumerdes, a mis en avant l'importance de la valorisation du patrimoine portuaire, notamment les infrastructures historiques, les traditions maritimes et les espaces naturels côtiers pour renforcer l'attractivité territoriale, tout en sensibilisant les visiteurs aux enjeux écologiques et culturels.
De son côté, Fetta Boudriche, spécialiste en sciences de gestion et du management, enseignante-chercheuse à Paris-Saclay (France), qui s'est intéressée particulièrement au patrimoine culinaire, a souligné que l'expérience culinaire, soutenue par le marketing territorial digital, peut devenir un «levier stratégique pour le développement local». Les expériences culinaires authentiques, a-t-elle indiqué, «sont devenues un critère clé pour les touristes en quête de découvertes gastronomiques et d'immersion dans la culture locale. Le tourisme culinaire apparaît ainsi comme un levier stratégique pour attirer de nouveaux visiteurs», a-t-il ajouté.
De son côté, Azzedine Ouazzi, maitre-assistant à l'université de Ghardaïa, qui a abordé particulièrement au tourisme saharien, a présenté une étude sur le cas de Djanet, soulignant que cette région qui a reçu en 2024 plus de 32.000 touristes, jouit d'atouts importants et offre une large gamme de produits touristiques (sites géographiques et archéologiques) pouvant renforcer son attractivité et la rendre durable. Plusieurs autres aspects influençant de manière considérable le développement de l'activité touristique, tels que la digitalisation des services et la numérisation de l'offre touristique, la modernisation de l'infrastructure hôtelière, les manifestations culturelles locales, la veille commerciale et la promotion de l'artisanat traditionnel, ont été abordés durant ce colloque.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER

L'Algérie lance un ambitieux programme

L'Algérie, qui ambitionne de diversifier son économie et de porter son PIB à 400 milliards de dollars à partir de 2027, a lancé un important programme de valorisation et de développement des capacités minières nationales. Ce programme inclut une révision du cadre juridique, l'élargissement de la base minière, ainsi que le lancement de projets structurants majeurs, dans le but de renforcer la valeur ajoutée du secteur minier, a précisé le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab.

Par Z R.

Cette déclaration a été faite lors de la cérémonie de commémoration du 59e anniversaire de la nationalisation des mines (6 mai 1966) et du 58e anniversaire de la création de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière « Sonarem » (11 mai 1967), organisée cette année sous le thème : « Valorisation des ressources minières… vers le renforcement des acquis nationaux ».

Dans son discours, Arkab a précisé que la révision de la loi régissant les activités minières vise à l'adapter aux évolutions actuelles et à renforcer l'attractivité du secteur pour les investisseurs, tout en garantissant la préservation des intérêts nationaux.

Il a indiqué que le nouveau texte a fait l'objet d'une large concertation avec les différents acteurs et experts, et sera prochainement soumis au Parlement, dans ses deux chambres, pour adoption.

Selon lui, cette révision a donné lieu à près de deux mois d'auditions dans le cadre de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale, dans un esprit participatif et transparent reflétant la volonté de l'État de moderniser le système juridique en conformité avec les standards internationaux.

Dans le même contexte, le ministre a évoqué l'élargissement de la base minière à travers des programmes de recherche géologique et de mise à jour des cartes minières, ainsi que le lancement de grands projets comme le développement de la mine de fer de Gara Djebilet, de la mine de zinc et de plomb à Oued Amizour-Tala Hamza (Béjaïa), et des mines de phosphate à Bled El-Hadba (Tébessa) et Oued El-Kebrit (Souk Ahras).

Le développement de plusieurs industries de transformation est également en cours, notamment dans les domaines du marbre, du carbonate de calcium, de la baryte, du feldspath, du kaolin et de la bentonite. Le ministre a aussi mentionné le soutien à l'exploitation artisanale de l'or dans les wilayas du Sud.

Il a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme gouvernemental visant à diversifier l'économie nationale et à réduire la dépendance aux hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous son suivi direct.

En évoquant l'importance de cette commémoration, le ministre a indiqué que cette nationalisation a permis le lancement effectif d'une base industrielle minière nationale et l'élaboration d'une politique souveraine d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles au service du développement national. Elle a permis également la récupération du contrôle des gisements stratégiques, auparavant exploités abusivement par des sociétés étrangères sans égard pour l'environnement, le tissu social ou les intérêts économiques du pays.

Il a rendu hommage à la détermination des travailleurs et cadres nationaux, qui ont relevé le défi de maintenir l'activité minière malgré le retrait des sociétés étrangères. Il a insisté sur la nécessité pour les compétences nationales actuelles de poursuivre cet engagement avec la même rigueur, en contribuant à la stratégie nationale de transformation locale des ressources minières pour créer de la valeur ajoutée et renforcer la contribution du secteur au PIB.

De son côté, Belkacem Soltani, PDG du groupe Sonarem, a salué l'attention particulière accordée par les autorités à ce secteur stratégique. Il a réaffirmé l'engagement du groupe à poursuivre ses efforts pour soutenir la production minière nationale, intensifier les opérations de prospection, et développer la chaîne de valeur à travers des projets de transformation économiquement et socialement rentables. Il a exprimé la fierté du groupe à appartenir à cette histoire nationale et a réitéré la détermination de l'ensemble des cadres et travailleurs de Sonarem à être à la hauteur des attentes du pays.

La rencontre a été ponctuée par la projection d'un documentaire retraçant les grandes étapes de l'histoire du secteur minier, ainsi que par l'organisation d'une exposition illustrant les grands projets miniers et les technologies modernes utilisées dans la recherche et l'exploitation. L'événement a également permis des échanges fructueux entre acteurs et experts, traduisant une volonté commune de coopération et de relance du secteur minier vers un avenir prometteur.

SONAREM

L'augmentation de la production en ligne de mire

Synthèse R E.

Le président-directeur général du groupe minier Sonarem, Belkacem Soltani, a annoncé que son groupe s'attelle à lancer d'importants projets afin de contribuer à la stratégie définie par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Algérie un pays émergent d'ici 2027, avec un PIB de 400 milliards de dollars. Il a rappelé que Sonarem sera au rendez-vous pour diversifier sa production et renforcer ses exportations. En effet, une feuille de route a été tracée par le groupe, traduisant ainsi la volonté de transformer le secteur minier en un levier majeur de la croissance économique. Soltani a révélé, dans une déclaration à la radio, que « Sonarem est dans les délais dans les taux d'avancement dans ces projets, à commencer par le projet structurant de Gara Djebilet ». « Nous importations 15 millions de tonnes de matière première pour fabriquer le fer et ses dérivés, soit l'équivalent de 1,4 milliard de dollars. Ce projet va réduire davantage cette facture et mettre, à long terme, et définitivement, à ces importations. Idem pour les engrais, le plomb et le zinc, nous allons développer une industrie locale performante pour réduire de manière drastique les importations », explique M Soltani, tout en évoquant la valeur-ajoutée des autres projets en cours.

Dans ce sens, M Soltani a indiqué qu'il existe actuellement un plan de développement au niveau de Sonarem, comme les métaux, c'est-à-dire le plomb et le zinc, avec deux unités à Mascara et El-Khroub qui produisent chacune 120 000 tonnes/an. Concernant les exportations des ressources minières à hauteur de 90 % à l'état brut, l'invité de la chaine 3, est revenu sur les 1 000 unités prévues à l'horizon 2035, affirmant que « le plan de développement de Sonarem est basé sur quatre éléments importants, à savoir le développement de l'activité minière, la valorisation des produits miniers, avec la transformation en vue de réduire les importations l'amélioration de l'organisation et les bonnes pratiques de la gouvernance et, enfin la mobilisation des ressources humaines, financières et logistique».

La fabrication de la batterie électrique sur la bonne voie

Evoquant le la transformation minière, M Soltani a indiqué que « Sonarem a eu l'honneur de recevoir le professeur Karim Zaghib pour discuter de la fabrication de la batterie électrique sur la base du lithium, le fer et le phosphate », révélant que « les deux parties se sont entendues de fabriquer les parties liées au fer et au phosphate en attendant de confirmer le potentiel géologique de Sonarem concernant le lithium. Il y a un gisement en roche au niveau du Hoggar et les choses avancent pour le moment avec la transformation du fer et du phosphate pour pouvoir fabriquer la batterie électrique à base du lithium». Abordant la production aurifère, M Soltani rappelle que l'Algérie recèle deux gisements, l'un à Amesmessa et un autre potentiel minier qui n'est pas encore prospecté. « Nous avons travaillé à ciel ouvert dans le gisement d'Amesmessa et nous n'avons pas su l'exploiter convenablement selon les normes édictées dans ce domaine. Raison pour laquelle, nous avons établi des cahiers des charges pour sélectionner un partenaire étranger qui va nous accompagner dans l'exploitation ».

Cela va sans dire, explique M Soltani, « Sonarem a pu collecter en 2024 plus de 400 kilos d'or sur les 60 000 tonnes de matières », révélant qu'il y a plus de 350 micro-entreprises qui travaillent dans la collecte et l'exploitation artisanale à moins de 5 mètres de profondeur, alors que 26 projets sont confiés par l'agence nationale de l'activité minière répartis sur 35 wilayas. Enfin, M Soltani a abordé la filière du marbre qui, elle aussi, connait une forte dynamique avec la stratégie tracé par le chef de l'Etat lors d'un Conseil des ministres. « Nous avons même organisé un Conseil interministériel dédié à cette filière. L'Algérie recèle un potentiel de 145 millions de mètres cube de marbre, dont 15 %, soit 20 gisements confiés à Sonarem. Nous travaillons actuellement avec les Italiens, qui sont pionniers dans ce domaine, pour signer un partenariat pour nous accompagner dans l'extraction et la transformation de marbre ».

PROJETS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

L'intégration du produit national et des EnR, des défis à relever

Par S R.

Forte de l'expérience acquise dans la réalisation et la gestion des stations de dessalement d'eau de mer, l'Algérie s'apprête à franchir une étape stratégique, celle d'augmenter le taux d'intégration du produit national et l'incorporation des énergies renouvelables dans les projets de réalisation de six stations à l'horizon 2030, a indiqué, hier à Oran, le vice-Président directeur général de l'AEC (Algerian Energy Compagny), M. Chahed Brahim. S'exprimant en marge de la première édition du Salon National de la Qualité, de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'Environnement (QHSE), qui se tient au Centre des conventions d'Oran jusqu'au 7 mai, M. Chahed, a rappelé que cette même entreprise avait déjà relevé avec succès le défi de la construction de cinq stations de dessalement dans un délai record de 25 mois, ajoutant que, désormais, l'objectif est plus ambitieux : intégrer davantage de composants et de savoir-faire locaux tout en faisant appel aux énergies renouvelables pour répondre aux exigences de durabilité environnementale et d'efficacité énergétique. Les six futures stations de dessalement seront implantées dans les wilayas de Skikda, Jijel, Chlef, Tizi Ouzou, Mostaganem et Tlemcen, a-t-il rappelé, ajoutant qu'à l'horizon 2030, leur mise en service portera la capacité nationale de production d'eau dessalée de 3,7 millions de mètres cubes par jour à 5,5 millions, soit une augmentation de près de 50%. Selon M. Chahed, cette nouvelle génération de stations fera basculer l'eau dessalée d'un rôle de complément à une source principale d'approvisionnement en eau potable pour les régions côtières, contribuant ainsi à sécuriser durablement les besoins hydriques dans un contexte de stress hydrique accentué par le changement climatique. L'intensification de l'intégration du produit national se traduira par un recours accru à l'ingénierie, aux matériaux et aux équipements fabriqués localement, favorisant la création d'emplois et le transfert de compétences au sein des filières industrielles nationales. Par ailleurs, l'introduction progressive de sources d'énergie renouvelable - solaire notamment - vise à réduire l'empreinte carbone de ces installations énergivores, tout en augmentant leur autonomie et leur résilience. Ce virage technologique et industriel s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de transition énergétique et de valorisation des ressources locales. Il traduit aussi une volonté affirmée de faire du dessalement une solution pérenne face aux défis croissants liés à la gestion de l'eau.

HADJ 2025

Achat des coupons de sacrifice aux Lieux-Saints uniquement auprès des instances officielles et agréées

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, mardi dans un communiqué, les pèlerins pour la saison du Hadj 1446/2025 à acheter les coupons de sacrifice (hady-fidya-oudhiya) aux Lieux-Saints uniquement auprès des instances officielles et agréées, en vue d'éviter les arnaques. "Afin d'éviter les arnaques, il est recommandé pour les Hadjis d'acheter les coupons de sacrifice (hady-fidya-oudhiya) auprès des instances officielles et agréées, pour accomplir correctement ce rituel", précise la même source. "Les instances officielles dûment habilitées à vendre ces coupons sont: la Poste saoudienne +Saudi Post-SPL+, la plateforme Adahi (adahi.org), Al-Rajhi Bank, l'Association caritative +Hadiyat Al Hadj Wal Muatamir+, ainsi que la plateforme +Ehsane+", conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Annulation de deux vols sur la ligne Alger-Toulouse en raison d'une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, mardi dans un communiqué, l'annulation de deux vols sur la ligne Alger-Toulouse (France), en raison d'un mouvement de grève prévu dans ce pays. Il s'agit du vol Alger -Toulouse (AH1044) et le vol Toulouse -Alger (AH1045), tous deux programmés pour mardi, précise la compagnie. Soulignant que cette annulation est indépendante de sa volonté, la compagnie a invité ses voyageurs à contacter son Centre d'appel au 3302 pour toute information complémentaire.

FABRICATION DE TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES EN ALGÉRIE

Vers un partenariat entre Sonelgaz et l'entreprise libanaise Matelec

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, au siège de la direction générale, le P-dg de l'entreprise libanaise Matelec, Sami Saghir, pour discuter des opportunités de partenariat dans le domaine de la fabrication de transformateurs électriques, a indiqué hier un communiqué du groupe. Cette rencontre, tenue lundi, s'inscrit dans le cadre des efforts de Sonelgaz visant à élargir ses partenariats internationaux et à encourager les investissements étrangers en Algérie, notamment dans le secteur de l'industrie des équipements électriques, précise le communiqué. Lors de ces entretiens, la partie libanaise a exposé l'expertise de son entreprise en matière de fabrication de transformateurs à haute et très haute tension, exprimant son souhait d'élargir et de localiser cette activité industrielle en Algérie, en phase avec la dynamique économique que connaît le pays. Le responsable libanais a également affiché son intérêt à adhérer à cette dynamique économique, d'autant plus que son entreprise considère Sonelgaz comme un partenaire fiable, au vu de sa réputation à l'échelle africaine. De son côté, M. Adjal a souligné que la dynamique économique actuelle fait de l'Algérie une destination attractive pour l'investissement, réaffirmant la disponibilité de Sonelgaz à accompagner les investisseurs souhaitant localiser l'industrie des équipements électriques, notamment ceux dédiés aux réseaux à haute tension, dans le cadre du soutien au développement industriel national et de la promotion des produits destinés à l'exportation. Les deux parties ont, en outre, exprimé leur volonté commune d'accéder aux marchés africains, en réalisant de mégaprojets d'infrastructures énergétiques à même de contribuer au développement du secteur énergétique à l'échelle continentale. Cette rencontre, ajoute le communiqué, s'inscrit dans une série d'initiatives de Sonelgaz tendant à sceller des partenariats stratégiques pour la promotion de l'industrie nationale et la réalisation du développement durable, conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures.

ENERGIE

Yassaâ reçoit la représentante résidente du PNUD en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ a reçu, lundi, la Représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres du secteur, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations de coopération entre l'Algérie et le PNUD, et évalué le niveau des projets en cours, notamment les projets réalisés en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), dans le cadre du renforcement de l'efficacité énergétique et de l'accompagnement de la transition énergétique. La rencontre a aussi porté sur la possibilité d'élargir la coopération à de nouveaux domaines liés aux énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, le développement de l'utilisation de l'hydrogène vert comme source d'énergie alternative et propre, ce qui permettra de réduire l'empreinte carbone, en particulier dans le secteur industriel, de promouvoir le transport propre et de renforcer la durabilité environnementale. A ce propos, M. Yassaâ a présenté les principaux programmes et projets du secteur, notamment ceux liés au développement des biocarburants, à la valorisation énergétique des déchets et aux initiatives de transition vers un modèle énergétique plus durable, selon le communiqué. De son côté, Mme Van Rijn a salué les efforts de l'Algérie visant à construire un nouveau modèle énergétique durable, conforme aux Objectifs de développement durable (ODD) et favorisant la coopération régionale, notamment avec les pays africains. Elle a en outre affirmé la disponibilité du PNUD à poursuivre sa collaboration avec l'Algérie, en renforçant les cadres de coopération dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, du renforcement des capacités humaines, du développement de la gouvernance et des modèles énergétiques durables, à travers l'échange d'expertises et d'expériences réussies, conclut le communiqué du ministère.

SONATRACH

6000 lauréats au concours d'ingénieurs et de techniciens

Six mille (6000) candidats ont été retenus au terme du concours national de recrutement d'ingénieurs et de techniciens organisé par Sonatrach en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a annoncé mardi le Groupe dans un communiqué. Ce concours, destiné aux diplômés des universités, des instituts et des écoles académiques, s'est déroulé du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025. Il a enregistré une participation record de 181162 candidats, marquant l'une des plus vastes campagnes de recrutement menées par Sonatrach ces dernières années. Selon la même source, la correction des épreuves s'est faite dans des conditions garantissant "les plus hauts niveaux d'équité et de transparence", avec un système de cryptage préalable pour assurer l'anonymat des participants. Les lauréats seront progressivement affectés à travers les différents sites et installations de Sonatrach, en fonction des besoins exprimés et des spécialités requises, précise le communiqué. Les résultats officiels sont disponibles via la plateforme numérique de l'ANEM, ainsi qu'au niveau des annexes des agences locales pour l'emploi. Sonatrach a, à cette occasion, félicité les candidats retenus et réaffirmé son engagement à valoriser les compétences nationales.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	NC	0,00	2,34	1,60	8,30	6,98	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 405,00	1405,00	0,00	0,29	0,32	0,00	-	5313	7 464 765,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,78	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	NC	0,00	0,73	1,33	12,10	5,43	0	0,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,62	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	400,00	NC	0,00	-1,03	-7,08	2,01	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 06 ماي 2025

Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 06 Mai 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	73	81	65	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	94	106	82	الطماطم		
	Oignon sec	48	55	42	البصل الجاف		
	Ail vert	150	168	132	الثوم الخضراء		
	Carotte	71	80	63	الجزر		
	Navet	94	105	82	لفت		
	Petit pois	172	190	154	الجلبانة		
	Fève verte	87	98	75	الفول الاخضر		
	Courgette	83	96	71	الكوسة		
	Haricot vert	239	262	217	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	98	111	85	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	437	506	369	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	543	675	411	التمر		
	Banane	404	411	397	الموز		
	Fraise	289	328	249	الفراولة		
	Melon	195	218	172	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	133	149	116	البطيخ الاحمر		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1749	1897	1600	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	361	373	349	الدجاج		
	Œufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)		

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les grandes lignes de la nouvelle stratégie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri a présenté, hier devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes de la nouvelle stratégie du secteur visant principalement à assurer les médicaments au niveau local et à développer l'exportation.

Par Sirine R.

En effet, cette stratégie vise à renforcer la production nationale en vue de couvrir les besoins du marché national et à élaborer des plans pour l'exportation des produits pharmaceutiques, en encourageant l'investissement dans ce domaine, d'autant que le taux de couverture des besoins nationaux en médicaments a atteint 79 %.
La stratégie prévoit l'octroi d'autorisations définitives de cinq ans aux établissements pharmaceutiques remplissant les conditions requises au lieu des autorisations provisoires annuelles, la révision des conditions d'agrément et de tarification des établissements et des produits concernés conformément aux exigences de fabrication, ainsi que la modification des modalités d'enregistrement et d'homologation des produits et dispositifs médicaux.
Il s'agit également, selon le ministre, de l'octroi d'une période transitoire pour la réalisation d'études de bioéquivalence de certains types de médicaments, ainsi que l'orientation de l'investissement vers la fabrication des dispositifs médicaux actuellement importés à hauteur de 98 %.
Par ailleurs, Ouacim Kouidri a fait état de 218 établissements pharmaceutiques spécialisés dans la fabrication, dont 138 dans l'industrie des médicaments, relevant l'étude de 103 nouveaux projets d'investissement, dont 72 consacrés aux médicaments et 31 aux dispositifs médicaux.
Le nombre des médicaments fabriqués localement et destinés aux officines de pharmacie s'élève à 4120 types sur un total de 5462 médicaments enregistrés, et la part de marché en termes de produits locaux attribués aux hôpitaux, dont la Pharmacie centrale est le principal fournisseur, représente 24,69%, soit 262 médicaments fabriqués localement sur un total de 1061 médicaments enregistrés dans la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques.

Six mesures pour booster l'investissement

Afin d'encourager l'investissement, le ministre a proposé six mesures, à savoir l'amélioration de la performance de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), l'encouragement de la fabrication des médicaments anticancéreux, de l'insuline et des vaccins, le renforcement de l'intégration industrielle, l'attraction de l'investissement étranger direct, le soutien à la recherche et au développement, ainsi que la coopération intersectorielle. S'agissant des médicaments anticancéreux, le ministre a indiqué qu'il a été procédé au lancement de 14 projets d'investissement dont certains sont entrés en exploitation en 2025.
Le Groupe "Saidal" a, pour sa part, entamé la domiciliation de la production de 15 médicaments essentiels anticancéreux, et ce, dans le cadre du plan de transition vers la fabrication intégrale d'ici deux ans. Quant à l'insuline, quatre (4) unités de production ont procédé, depuis l'année dernière, à la commercialisation de leurs premiers lots avec une capacité couvrant le double des besoins nationaux. Le ministre a, par ailleurs, souligné que la domiciliation de la fabrication des produits essentiels importés figure parmi les priorités du secteur pour la prochaine période, mettant en avant les efforts en cours visant à accroître la valeur des exportations des produits pharmaceutiques à travers l'adaptation du cadre juridique et l'organisation de la participation aux expositions continentales et régionales.

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN

Renforcement des relations de coopération et de partenariat

Le communiqué conjoint ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée en Algérie par le Sultan d'Oman, sa Majesté Haïtham ben Tariq, a mis en avant la volonté des dirigeants des deux pays de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat et de les hisser vers des horizons prometteurs reflétant leur volonté commune. Les deux parties se sont félicitées de l'évolution des relations bilatérales au cours des dernières années, lesquelles "se sont renforcées depuis la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Mascate, du 28 au 30 octobre 2024, et la tenue de la 8e session de la Commission mixte à Alger, les 11 et 12 juin 2024", saluant les démarches entreprises dans ce cadre. A cette occasion, le président de la République a estimé que cette rencontre renouvelée avec le Sultan d'Oman reflète "les relations de fraternité, de coopération et de solidarité unissant les peuples algérien et omanais frères". Sa Majesté le Sultan Haïtham ben Tariq a, lui aussi, salué "les relations solides entre les peuples algérien et omanais frères, caractérisées par des liens historiques, culturels et de solidarité et une communauté de destin".
Passant en revue les principaux mémorandums d'entente signés par les deux pays dans le domaine économique et commercial, les deux dirigeants ont encouragé "les projets d'investissement conjoints dans les secteurs public et privé, lesquels viendront renforcer le partenariat réussi en matière de production de fertilisants, d'engrais, d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew pour une valeur de 2,4 milliards USD". Ils ont salué, dans ce sens, les contacts en cours pour concrétiser des projets dans des domaines tels que "l'industrie automobile, l'énergie et les médicaments", appelant à "hâter leur concrétisation et à explorer d'autres domaines de partenariat et de coopération mutuellement bénéfiques".
Les deux parties ont aussi salué la création du Fonds d'investissement omano-algérien, "en tant qu'outil de financement des investissements conjoints entre les deux pays frères à même d'augmenter leur volume, de garantir leur diversité et de les étendre à tous les domaines". Les deux dirigeants ont, par ailleurs, donné des instructions pour "l'intensification des efforts conjoints visant à promouvoir et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, en tirant parti des capacités économiques et commerciales dont ils disposent". Ils ont salué, par là même, les conclusions du Forum d'affaires tenu à Alger le 11 juin 2024, en présence d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises des deux pays. Ils ont également salué le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin 2025, et le choix de l'Algérie comme invitée d'honneur de la 7e édition du Salon omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire (Oman Agro-Food), qui se tiendra du 1er au 3 décembre 2025. Les deux parties se sont également félicitées de la signature de mémorandums d'entente et de programmes exécutifs de coopération dans les domaines de la justice et des affaires juridiques, de l'investissement, de l'agriculture, des ressources halieutiques, de l'industrie pharmaceutique, de l'énergie et des mines et du travail et de l'emploi. Ils ont salué, en outre, "la profondeur des liens humains, historiques et culturels unissant les deux peuples frères", louant "le rôle exceptionnel joué par la communauté algérienne au Sultanat d'Oman dans le renforcement des relations bilatérales". S'agissant des questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international, les deux dirigeants ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements enregistrés, réaffirmant leur volonté de coordonner les positions de leurs pays respectifs en la matière, "conformément aux principes de leur politique étrangère au service de leurs intérêts mutuels et des intérêts des nations arabe et musulmane, mais aussi au service du renforcement des fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde".
Concernant la situation dans le monde arabe, les deux dirigeants sont convenus de la nécessité de "poursuivre l'action, en coordination avec leurs frères arabes, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, en vue de renforcer l'action arabe commune et de faire face aux menaces et aux multiples défis qui pèsent sur leur sécurité et leur stabilité".

SONATRACH

Convention avec l'omanaise Abraj en vue de créer une société mixte de services pétroliers

Par R E.

Le groupe Sonatrach et la société omanaise Abraj Energy Services ont signé, lundi à Alger, un "Term Sheet" (lettre d'intention) en prévision de la création d'une société mixte spécialisée dans les services pétroliers, selon un communiqué du groupe public. Le document a été paraphé au siège de la présidence de la République, par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et le PDG d'Abraj Energy Services, Saif Al Hamhami, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le sultan d'Oman, sa Majesté Haitham bin Tariq, qui a effectué une visite officielle en Algérie. La signature de ce "Term Sheet" intervient à la suite du protocole d'accord signé entre les deux sociétés le 24 avril 2024 et vient couronner les travaux du groupe de travail conjoint créé entre Sonatrach et Abraj, permettant notamment d'identifier des opportunités de partenariat et d'envisager la création d'une société mixte, indique la même source. L'objectif de ce document est de "définir les principales conditions techniques, juridiques, économiques et commerciales pour évaluer l'opportunité et la faisabilité de la création d'une société mixte de services pétroliers intégrés en Algérie, intervenant notamment, dans le forage, le work over, les services aux puits et la gestion de projets intégrés, en donnant la priorité au marché algérien, tout en élargissant son champ d'intervention aux marchés internationaux". La signature de ce document vient, aussi, confirmer "la volonté des deux entreprises d'approfondir leur partenariat stratégique et de hisser leur coopération à un niveau qui reflète la volonté des deux pays de consolider leurs relations bilatérales et de promouvoir leurs échanges dans des secteurs vitaux, dans une perspective de développement durable", a ajouté le groupe. Abraj Energy Services est l'une des plus importantes entreprises du Sultanat d'Oman dans le secteur de l'industrie pétrolière, dont les activités se concentrent notamment dans le domaine des services pétroliers et gaziers.

EL-MENIAA

Plus de 65 exposants au 1er salon local de l'emploi

Soixante-sept (67) exposants ont pris part au premier salon local de l'emploi, organisé lundi à El-Meniaa, sous le slogan "Le rôle du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans l'accompagnement et la réussite des porteurs de projets d'investissement", a-t-on appris des organisateurs.
Inaugurée par les autorités locales, cette manifestation a rassemblé des institutions publiques relevant du secteur ainsi que des opérateurs économiques activant dans divers domaines, notamment l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et l'artisanat, a précisé à l'APS le directeur de l'emploi de la wilaya (DEW), Boumédiène Remli.
Organisé au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ce salon a pour objectif de mettre en lumière les facilités et avantages offerts par l'Etat aux jeunes porteurs de projets innovants et aux demandeurs d'emploi, ont souligné les organisateurs.
Il sert aussi de plateforme d'échange d'expériences et de savoir-faire pour les opérateurs économiques, tout en favorisant la conclusion de partenariats, a-t-on ajouté de même source.
En marge de la cérémonie d'ouverture, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a mis en avant l'importance de telles initiatives, qui visent à faire connaître le rôle pivot des institutions du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que des structures d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, dans l'accompagnement des jeunes promoteurs.
Le responsable a également mis l'accent sur la nécessité de simplifier les démarches et de lever les obstacles administratifs pour favoriser l'émergence de projets créateurs de richesses et de postes d'emplois.

BOUMERDES

Près de 900 agents mobilisés pour renforcer la colonne mobile de lutte anti-incendies

Près de 900 agents seront déployés pour renforcer la colonne mobile anti-incendies de forêts et des récoltes agricoles relevant de la Protection civile de Boumerdès, au titre de la prochaine saison estivale 2025, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps.

La saison estivale 2025 verra le renforcement de la colonne mobile avec près de 900 agents (tous grades confondus), répartis sur une vingtaine de groupes, dont chacun englobera 58 agents avec une durée d'intervention fixée à neuf (9) jours, a indiqué à l'APS, le responsable de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya, le capitaine Hocine Bouchachia, en marge du lancement de la campagne de sensibilisation contre les incendies de forêts et de récoltes.
L'activation de cette colonne mobile s'inscrit dans le cadre d'un plan préventif ciblant toutes les régions de la wilaya, avec la participation et la coordination de tous les secteurs concernés. "Son entrée en service est prévue pour le début du mois de juin prochain, soit immédiatement après son installation officielle, et ce, jusqu'à la fin du mois d'octobre 2025", selon la même source.
"A travers cette colonne mobile, un accompagnement sera, également, apporté aux agriculteurs durant la campagne moissons-battage, qui sera lancée sur l'ensemble de la wilaya, dans le but de préserver les récoltes agricoles et les zones forestières des incendies", a ajouté le même responsable.
Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts sera, également, renforcé avec divers équipements opérationnels, notamment 11 camions de différents types, une pompe, des citernes légères, un autobus, des appareils de télécommunication, du matériel divers, une ambulance, un véhicule de commandement ainsi qu'un large éventail d'équipements manuels d'intervention, selon la même source.
Le programme de cette campagne de sensibilisation englobe notamment une caravane de sensibilisation, lancée, dimanche, et qui sillonnera toutes les régions de la wilaya tout au long de la saison estivale. A cela s'ajoute, une opération de sensibilisation en coordination avec la direction de l'éducation, ciblant les établissements scolaires des trois cycles, en plus d'un programme de sensibilisation prévu dans les mosquées et les cités universitaires.

BLIDA

Réception de près de 6000 logements avant la fin 2025

Un total de 5756 unités de logement (toutes formules confondues) seront réceptionnées dans la wilaya de Blida avant la fin de l'année en cours (2025), a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.
Ces unités de logements, dont la majorité relève des formules de location-vente (AADL) et du logement public locatif (LPL), sont destinées au parachèvement des grandes opérations de distribution lancées depuis la fin de l'année 2023, a-t-on ajouté de même source.
Il s'agit notamment de la réception attendue de 2026 LPL, 2000 unités de logements AADL, 1230 logements promotionnels aidés (LPA-2), 50 LPA-1, et 450 logements du programme d'habitat rural, selon la même source.
Ces nouveaux projets en cours de réalisation à travers plusieurs sites de la wilaya s'ajouteront aux 20.347 unités distribuées l'année dernière, dont une majorité de la formule location-vente (AADL), soit 13.168 unités réparties entre les communes de Bouàrfa, Beni Tamou, Meftah, la nouvelle ville de Bouinane, et le pôle urbain Haouch Errih, sur les hauteurs de Meftah.
A noter la distribution durant l'année 2024, dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire à Blida, de 2.894 LPL. Ce qui a permis d'éradiquer plusieurs points noirs et de récupérer d'importantes assiettes foncières qui seront destinées à l'implantation de projets de logement et à la réalisation de nouveaux projets de développement, selon les services de la wilaya.

BOUIRA

Réparation d'une fuite d'eau au niveau du système de transfert du barrage Koudiet Acerdoune

Des travaux de réparation d'une importante fuite d'eau, survenue au niveau de la conduite principale du système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, ont été lancés lundi pour une durée de 72 heures, rapporte un communiqué de l'Algérienne des Eaux (ADE).
Des communes de l'ouest et du sud de la wilaya seront touchées, à compter de mardi, par des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) "suite à des travaux de réparation d'une importante fuite survenue sur la conduite principale du système des grands transferts, programmés par l'unité de production du barrage Koudiet Acerdoune ", a expliqué l'ADE dans son communiqué.
Les communes concernées par cette coupure sont : Ain Laâloui, Ain Lahdjar, Ain Bessam, Khabouzia, Bir Ghbalou, Souk Lakhmis, Raouraoua, El Mokrani, Sour El Ghouzlane, Dirah, El Hakimia, Maâmoura, Dechmia, Ridane, Hadjra Zerga, Zbarbar, Guerrouma. Les villages de Djebahia et d'Aomar, ainsi que de Kadiria seront également touchés, selon les détails fournis dans le même document.
De ce fait, l'Algérienne des eaux appellent les abonnés de ces communes à prendre les dispositions nécessaires afin de s'approvisionner en eau durant cette période de coupure, tout en les rassurant quant à la reprise progressive de la distribution après la fin des travaux de réparation de ladite fuite.
Les services de l'ADE ont précisé en outre que les établissements scolaires et hospitaliers seront approvisionnés en camions citerne en attendant la reprise du service d'alimentation en eau potable.

RESSOURCES HALIEUTIQUES À KISSIR ET BOUSSIABA (JIJEL)

Un avenir prometteur pour la pêche continentale

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture a lancé récemment une vaste opération d'évaluation des ressources halieutiques dans les barrages non exploités de la wilaya. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de recensement des potentialités piscicoles des eaux intérieures, cible particulièrement les barrages de Kissir (El Aouana) et de Boussiaba (El Milia).
Les premiers travaux d'évaluation ont débuté à Kissir sous la coordination d'une équipe pluridisciplinaire réunissant des experts de la direction de la Pêche, l'Agence Nationale des Barrages et des Transferts (ANBT), ainsi que l'administration locale du barrage.
L'objectif est d'établir un inventaire précis des espèces présentes, d'évaluer leur développement et d'estimer le volume global du stock disponible. Les résultats préliminaires révèlent une biodiversité aquatique encourageante avec la présence de plusieurs espèces de valeur commerciale : carpes à grande bouche, carpes communes, barbeaux, poissons-ciseaux et tilapia. Ces poissons, reconnus pour leurs qualités nutritionnelles, représentent un potentiel économique significatif pour la région. Le stock halieutique du barrage de Kissir est actuellement estimé entre huit et dix tonnes, avec une répartition homogène des populations piscicoles. Ces chiffres sont prometteurs pour un plan d'eau d'une capacité de 68 millions de mètres cubes, dont les conditions hydrologiques favorisent le développement de la faune aquatique. Parallèlement, une opération similaire se déroule au barrage de Boussiaba, une infrastructure imposante avec ses 120 millions de mètres cubes de capacité, sa digue de 300 mètres de longueur et ses 52 mètres de hauteur. Les premiers échantillonnages suggèrent un potentiel comparable à celui de Kissir, laissant présager des perspectives favorables pour l'ensemble du secteur. Si les conclusions définitives de l'étude confirment la viabilité d'une exploitation durable, la direction du secteur prévoit de délivrer des licences d'exploitation à des pêcheurs locaux. Cette mesure s'inscrit dans une stratégie de développement intégré visant à créer un écosystème économique complet autour de la pêche continentale.

REMETTRE EN CAUSE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Une arme pour riposter à Trump

Les lois intégrées aux accords commerciaux protègent les mécanismes d'extraction de rente des entreprises américaines et limitent notre capacité à réparer ou à améliorer nos propres appareils, qu'il s'agisse de téléphones, de tracteurs ou de pompes à insuline. L'abrogation de ces mesures pourrait générer des économies substantielles, s'élevant à plusieurs milliards de dollars, et constituerait un revers significatif pour les riches donateurs de l'administration Trump [1].

Les tarifications douanières imposées par Donald Trump exigent une réponse forte. Partout dans le monde, celle-ci a pris la forme de représailles tarifaires, une stratégie qui présente des inconvénients graves et évidents. Au terme de plusieurs années marquées par des chocs pandémiques et une « greedflation » (inflation alimentée par la cupidité, ndlr), les populations du monde entier sont éprouvées par l'inflation et rares sont les gouvernements prêts à prendre le risque de nouvelles hausses de prix.
Bien que la communauté internationale ait raisonnablement exprimé son indignation face aux propos annexionnistes et aux actes belliqueux de Trump, cette colère ne devrait pas se traduire par un soutien populaire en faveur d'une hausse des prix des produits de consommation courante. Les responsables politiques du monde entier ont intégré une leçon majeure ces vingt-quatre derniers mois : lorsqu'un gouvernement préside à une hausse inflationniste des prix, il s'expose à un risque de perte du pouvoir lors des prochaines élections.
Il existe une autre réponse politique aux droits de douane, qui permettra de réduire considérablement les prix pour les partenaires commerciaux américains frappés de plein fouet par ces mesures, tout en favorisant l'émergence d'entreprises technologiques nationales rentables et orientées vers l'exportation.
Heureusement, il existe une autre réponse politique aux droits de douane, qui permettra de réduire considérablement les prix pour les partenaires commerciaux américains frappés de plein fouet par ces mesures, tout en favorisant l'émergence d'entreprises technologiques nationales rentables et orientées vers l'exportation. Ces entreprises pourraient vendre des outils et des services aux entreprises locales, profitant ainsi aux industries mondiales de l'information et de la culture, aux éditeurs de logiciels et aux consommateurs.
Quelle réponse ? Abroger les « lois anti-contournement » qui interdisent aux entreprises nationales de procéder à la rétro-ingénierie des « verrous numériques ». Ces lois anti-contournement empêchent les agriculteurs du monde entier de réparer leurs tracteurs John Deere, les mécaniciens de diagnostiquer votre voiture et les développeurs de créer leurs propres boutiques d'applications pour téléphones et consoles de jeux.
Ces lois anti-contournement et leurs dispositions radicales ont été justifiées par la nécessité de garantir un accès exempt de droits de douane aux marchés américains. Résultat : cela fait maintenant plus de dix ans que les entreprises américaines des secteurs de la technologie, de l'automobile, des technologies médicales et des technologies agricoles profitent de cette extraction de rente.

Des cartouches d'imprimantes aux Tesla

L'abrogation des lois anti-contournement permettrait aux petites entreprises technologiques du monde entier de fabriquer et d'exporter des outils permettant de « débrider » les tracteurs, les imprimantes, les pompes à insuline, les voitures, les consoles et les téléphones. Nous pourrions mettre fin à ce système inefficace dans lequel un euro, un dollar ou un peso dépensé pour une application locale fait un aller-retour à Cupertino, en Californie, et revient avec 30 % de valeur en moins.
Les entreprises nationales pourraient par exemple exporter des outils de débridage pour imprimantes afin d'aider les vendeurs de cartouches d'encre tiers, brisant ainsi l'emprise du cartel de l'encre pour imprimantes, lequel a fait grimper les prix à plus de 2.600 dollars le litre, faisant de l'encre le liquide le plus cher qu'un civil puisse acheter sans permis.
Partout dans le monde, les mécaniciens pourraient proposer un service de déverrouillage Tesla à prix fixe, offrant aux propriétaires un accès permanent à toutes les mises à jour logicielles et fonctionnalités incluses dans l'abonnement. Ces mises à jour seraient conservées lors de la revente du véhicule, ce qui augmenterait sa valeur.
Le débridage des Tesla saperait la valeur des actions que Musk utilise comme garantie pour obtenir des prêts afin d'acquérir des actifs comme Twitter ou financer des campagnes électorales.
Ce serait une manière bien plus efficace de riposter contre Elon Musk que de simplement dénoncer son salut nazi (Musk apprécie probablement l'attention que cela lui apporte). Le débridage des Tesla s'attaquerait aux sources de revenus réguliers qui expliquent le ratio cours/bénéfice plus que farfelu de Tesla, sapant ainsi la valeur des actions que Musk utilise comme garantie pour obtenir des prêts afin d'acquérir des actifs comme X/Twitter ou financer des campagnes électorales. Oubliez les manifestations devant les concessions Tesla : frappez Musk là où ça fait mal. En effet, l'abrogation des mesures anti-contournement constituerait une attaque frontale envers les entreprises dont les PDG ont entouré Trump lors de son investiture.

La politique du contrôle numérique

L'historique législatif de ces lois anti-contournement est une succession ininterrompue de scandales. Les lois anti-contournement du Mexique ont été adoptées au milieu des confinements liés à la pandémie, à l'été 2020, dans le cadre de son adhésion au traité États-Unis-Mexique-Canada (USMCA) de Trump (qui succède à l'ALENA). Ces lois étaient tellement abusives qu'elles ont immédiatement fait l'objet d'un examen par la Cour suprême.
On peut aussi citer le cas du Canada, où le projet de loi C-11, adopté en 2012, est l'équivalent canadien de la loi anti-contournement. Avant son adoption, Tony Clement, alors ministre de l'Industrie du Premier ministre conservateur Stephen Harper (aujourd'hui disgracié pour harcèlement sexuel), et James Moore, ministre du Patrimoine, ont participé aux consultations sur la proposition. 6.193 Canadiens ont exprimé leur opposition à cette proposition. Seuls 53 répondants l'ont soutenue. Moore a rejeté les 6.193 commentaires négatifs, expliquant lors d'une réunion de la Chambre de commerce internationale à Toronto qu'il s'agissait d'opinions « puériles » émises par des « extrémistes radicaux ».
Les répercussions du projet de loi C-11 se font encore sentir aujourd'hui. L'automne dernier, le Parlement canadien a adopté un projet de loi sur le droit à la réparation (C-244) et un projet de loi sur l'interopérabilité (C-294). Ces deux lois permettent aux Canadiens de modifier les produits technologiques américains, des tracteurs aux grille-pain intelligents, à condition de ne pas avoir à briser un verrou numérique pour le faire. Positives sur le papiers, ces lois ont peu d'effets en pratique : tous les produits que les États-Unis exportent vers le marché canadien sont protégés par des verrous numériques, réduisant ainsi les règles nationales en matière de réparation et d'interopérabilité à de simples ornements sans utilité.
Le projet de loi C-11 pourrait être aisément adapté pour se conformer aux obligations internationales, telles que définies par des traités commerciaux (par exemple, l'Organisation mondiale du commerce), sans pour autant ouvrir la voie à des pratiques de captation de rente. La loi pourrait être modifiée pour ne s'appliquer que dans les cas où le contournement d'un verrou numérique entraîne une violation du droit d'auteur. Cette modification mineure a pour effet de préserver les protections accordées aux œuvres créatives, tout en mettant fin à la pratique abusive qui limite votre liberté de choix en matière de réparation de vos appareils, d'acquisition de vos applications et d'encre d'imprimante.
Presque tous les pays ont adopté des lois anti-contournement, comme l'accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis ou la directive européenne de 2001 sur le droit d'auteur et la société de l'information. En échange, les États-Unis ont donné accès à leur marché sans droits de douane.
Le démantèlement soudain et imprévu du système commercial mondial par Trump est un véritable chaos, mais lorsque la vie vous présente un défi, il est préférable de s'adapter. La modification de la loi anti-contournement ne mettra pas fin à l'impérialisme économique américain, mais elle constitue une attaque ciblée et dévastatrice contre les activités les plus rémunératrices des entreprises les plus rentables des États-Unis. Aucune autre mesure ne permettrait d'obtenir un tel rendement en termes de dollars, d'euros, de yens, de reals ou de roupies.

[1] Article de notre partenaire Jacobin, traduit par Alexandra Knez.
Source : lvsl.fr, édition 1 Mai 2025

MAURITANIE

Plan National de Réponse 2025 aux partenaires au développement

Le ministre de l'économie et des finances, M. Sid'Ahmed Ould Bouh, a présidé, vendredi, à Nouakchott, en compagnie de la commissaire à la sécurité alimentaire, Mme. Fatimetou Mint Khattri, une réunion avec les partenaires au développement de notre pays.
La réunion, à laquelle ont participé la Coordinatrice du Système des Nations Unies en Mauritanie, S.E.Mme Leila Peters Yahya, ainsi qu'un certain nombre d'ambassadeurs et de représentants d'organisations internationales accréditées dans le pays, a été consacrée à la présentation et à la discussion du Plan National de Réponse 2025 et au lancement du financement du plan de réponse, qui a été préparé dans le cadre du Mécanisme National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles.
Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de l'économie et des finances a expliqué que cette réunion est un outil essentiel pour mobiliser des ressources dans la lutte de notre pays contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, notant que ce plan, préparé avec une large participation et sous l'égide du comité ministériel en charge de la programmation alimentaire, incarne la solidarité nationale et la détermination du gouvernement à protéger les groupes les plus vulnérables.
Il a ajouté que les données consolidées du Cadre Harmonisé pour le Sahel et les analyses des enquêtes récentes indiquent que notre pays sera confronté durant la période estivale 2025 à une situation qui pourrait mettre 590.447 personnes en risque d'insécurité alimentaire et 1.224.200 personnes dans une situation de vulnérabilité qui nécessite un appui urgent pour éviter l'aggravation de la crise. Malgré ces chiffres, les progrès réalisés grâce aux efforts coordonnés de l'Etat et de ses partenaires sont porteurs d'espoir.
Il a passé en revue les résultats de la campagne agricole et pastorale durant la saison 2024, caractérisée par une bonne saison en général, bien que la situation agropastorale ait été affectée par la forte disparité dans la répartition géographique des précipitations, notamment dans les wilayas du Trarza et du Brakna, en plus des effets des crues fluviales sur la production agricole et les conditions de vie de la population.

CORRIDORS SAHARIENS

La Libye avance ses pions pour capter le trafic sahélien

En quête d'un rôle logistique régional, la Libye mise sur le désert pour devenir une porte d'entrée vers le Sahel. Elle cherche à repositionner ses ports face aux corridors ouest-africains actuellement dominants.

Le jeudi 29 avril, la Haute commission du projet Libya Africa Transit Corridors (LAPTCorr) a tenu, à Tripoli, sa quatrième réunion officielle. Cette rencontre marque une avancée significative dans la mise en œuvre d'une stratégie logistique continentale axée sur la création de corridors routiers reliant la Libye au Sahel et à l'Afrique de l'Est.
Ces deux corridors, Misrata–Tamanhint–Agadez vers le Niger et Benghazi–Kufra–Soudan vers le Soudan, visent à relier les ports libyens aux marchés sahéliens et est-africains via le désert saharien. Avec ces projets, la Libye entend se positionner comme une nouvelle porte d'entrée logistique vers le Sahel, dans un contexte où les corridors ouest-africains traditionnels — tels que Cotonou–Niamey ou Abidjan–Ouagadougou — sont fragilisés par des tensions politiques ou saturés par le trafic.
Ces deux corridors s'intègrent dans une stratégie logistique plus vaste portée par les institutions libyennes. En février 2025, la Libya Africa Investment Portfolio (LAIP), un fonds souverain chargé de financer des projets stratégiques en Afrique, a validé une feuille de route prévoyant des études préliminaires au premier trimestre, la délimitation des tracés au printemps, puis des études techniques jusqu'à la fin de l'année. L'appel à investisseurs est prévu pour début 2026.
Pour concrétiser cette ambition, les autorités envisagent de mobiliser des financements privés via des concessions de type Build-Operate-Transfer (BOT), avec des durées comprises entre 30 et 40 ans. Le coût du seul corridor Misrata–Agadez est estimé à 3,2 milliards de dollars pour 2 320 kilomètres, dont 1 320 en territoire libyen. Le tracé pourrait s'appuyer sur certaines infrastructures existantes, comme la route longeant la Grande Rivière Artificielle, afin de contenir les coûts. Des bailleurs internationaux, tels que la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement, sont pressentis pour soutenir l'effort.
Le corridor reliant Misrata à Agadez pourrait offrir au Niger un accès direct à la Méditerranée, réduisant sa dépendance aux plateformes ouest-africaines comme Cotonou, Lomé ou Abidjan. De son côté, l'axe Benghazi–Kufra–Soudan pourrait structurer les échanges entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord en reliant Port-Soudan à la Méditerranée par voie terrestre.
Cette ambition s'inscrit dans une dynamique continentale marquée par la multiplication de projets logistiques structurants. Le corridor LAPSSET (Lamu Port–South Sudan–Ethiopia Transport), par exemple, relie le Kenya à l'Éthiopie et au Soudan du Sud via un ensemble intégré de ports, autoroutes, chemins de fer et oléoducs. De même, le corridor Abidjan–Lagos, soutenu par la CEDEAO, est en cours de déploiement pour renforcer l'intégration économique en Afrique de l'Ouest. Ces projets représentent autant de concurrents qui pourraient influencer le positionnement futur de la Libye au sein des chaînes logistiques panafricaines.
Pour pouvoir rivaliser avec ces corridors, la Libye devra surmonter une série de fragilités internes, à commencer par l'insécurité dans les zones traversées. La situation reste instable dans le pays, avec des rivalités entre factions, des violences récurrentes et l'absence d'un gouvernement unifié. Au Niger, la région de l'Aïr reste sous la menace de groupes armés actifs dans le nord du pays. Quant au Soudan, la guerre civile en cours a plongé le pays dans une crise humanitaire et sécuritaire, bloquant tout développement d'infrastructure à court terme.
En développant des partenariats économiques avec le Niger et, potentiellement, le Soudan, la Libye cherche à consolider son influence dans une région où la Russie et la Turquie renforcent également leur présence. Grâce à cette stratégie logistique, Tripoli pourrait se positionner comme un acteur clé de la stabilisation régionale et de l'influence économique, alors que certains partenaires occidentaux réduisent leur présence.
Si elle parvient à concrétiser ses ambitions, la Libye pourrait, à moyen terme, orienter une part croissante du trafic sahélien vers ses ports. Actuellement, plus de 90 % de ce fret transite par les ports d'Afrique de l'Ouest, notamment via Cotonou, Lomé et Tema.

ARABIE SAOUDITE

L'autorité portuaire saoudienne renforce l'attractivité de Dammam avec une zone logistique ambitieuse

L'Autorité portuaire générale d'Arabie saoudite, connue sous le nom de Mawani, a signé un nouvel accord pour développer une zone logistique d'une valeur de 300 millions de riyals saoudiens (79 millions de dollars) dans le port Roi Abdulaziz de Dammam, renforçant ainsi l'ambition du Royaume de devenir une plaque tournante mondiale de la logistique. Le projet, lancé en partenariat avec Alissa International Motors - une filiale du groupe Abdullatif Alissa Holding - couvrira 382 000 mètres carrés. La nouvelle installation servira de plaque tournante pour l'importation et la réexportation de véhicules et de pièces détachées, a indiqué l'autorité dans un communiqué.
Cette initiative s'aligne sur les objectifs de la stratégie nationale de l'Arabie saoudite en matière de transport et de logistique, qui vise à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et à attirer les investissements étrangers et nationaux. La zone logistique de Dammam fait partie d'un plan d'investissement plus large de 10 milliards de RS visant à établir 20 centres logistiques intégrés à travers le Royaume sous la supervision de l'autorité. La nouvelle installation comprendra un entrepôt de 7 000 mètres carrés consacré au stockage des pièces détachées et conçu pour accueillir plus de 13 000 véhicules. "Ce développement renforcera l'avantage concurrentiel du port et sa position en tant que centre logistique régional en fournissant des services logistiques de haute qualité", selon Mawani. L'autorité a également souligné que le projet contribuerait à la diversification de l'économie et renforcerait la participation du secteur privé à la croissance du Royaume. Le port Roi Abdulaziz, qui constitue déjà un lien vital entre l'Arabie saoudite et les marchés internationaux, offre des infrastructures et des capacités logistiques de pointe, ce qui en fait une destination attrayante pour les entreprises de commerce international.

TUNISIE – TURQUIE

Efforts soutenus pour booster le partenariat

Les responsables turcs ont exprimé, à maintes reprises, que leur pays est prêt à renforcer sa coopération avec la Tunisie dans des domaines variés.
Il s'agit de plusieurs secteurs porteurs telles que les infrastructures et le tourisme, tout en explorant des opportunités en Afrique et ce, en se basant sur le fait que la Tunisie et la Turquie sont unies par des liens historiques et culturels profonds ce qui impose la transformation de cette fraternité en actions concrètes, pour le bénéfice des deux peuples et de la région.

Perspectives favorables

A cet effet, une journée de partenariat Tuniso-Turc se tiendra, le 13 mai 2025, à Tunis à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis (CCIT) en collaboration avec l'Ambassade de Turquie en Tunisie et l'Assemblée des Exportateurs Turcs.
Organisée en marge d'une visite effectuée par une délégation d'hommes d'affaires turcs opérant dans plusieurs secteurs économiques à Tunis, cette manifestation sera consacrée, essentiellement, aux rencontres bilatérales(B2B), a fait savoir la CCIT.
Les secteurs concernés sont les pièces de rechange automobile, la protection des incendies dans les milieux industriels, la climatisation, le refroidissement des eaux et production de glace, la désalinisation des eaux, le textile et le transport des liquides via les pipelines.

Nombreux avantages compétitifs

Les responsables tunisiens soulignent, sous cet angle, les nombreux avantages compétitifs dont bénéficie la Tunisie, tels que sa position géographique stratégique, la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et un climat d'investissement favorable à la création d'entreprises.
Ils réaffirment, à cet effet, l'engagement des autorités, ainsi que celui de l'ensemble des acteurs de l'écosystème tunisien, à accompagner les investisseurs, et en particulier ceux de Turquie, lors de leurs missions de prospection, afin de faciliter la création de leurs projets et d'encourager les partenariats avec les entreprises tunisiennes.

MÉTAUX CRITIQUES

Le Rwanda soigne son image et courtise les investisseurs miniers

Le secteur minier rwandais a généré 1,7 milliard $ de revenus en 2024, contre 1,1 milliard $ en 2023. Si le pays s'affirme comme un hub pour le traitement des métaux 3T (étain, tungstène, tantale) et de l'or, il doit aussi composer avec les accusations de pillage de ressources en RDC.

Au Rwanda, le régulateur minier a publié, jeudi 1er mai, un dossier d'investissement à destination des opérateurs miniers. Le document détaille les caractéristiques de dix blocs riches en cassitérite (minerai contenant l'étain) et coltan que Kigali souhaite attribuer à des entreprises capables de lancer l'exploitation. Il s'inscrit dans une offensive de communication menée ces dernières semaines, alors que le Rwanda fait face à un regain d'accusations de pillage de ressources en RDC voisine.

Un appel d'offres sur fond de controverse

Dans les documents diffusés par le Rwanda Mines, Petroleum and Gas Board (RMB), les investisseurs sont invités à soumettre des propositions incluant des engagements sur la transformation locale des minerais, le développement communautaire, la gestion environnementale et l'emploi de main-d'œuvre rwandaise. Chaque soumission doit aussi comporter un plan d'investissement sur cinq ans, des garanties financières, ainsi qu'un projet détaillé de valorisation du bloc concerné.
Le 29 mars, l'ambassadeur du Rwanda au Royaume-Uni a ainsi publié un message sur le réseau social X (anciennement Twitter) directement adressé à ceux qui nient le potentiel minier de son pays. Businge Johnston y saluait la visite de Ronny Jackson, membre du Congrès américain, dans une mine de Trinity Metals, présentée comme la quatrième plus grande mine de tungstène au monde. Quelques jours plus tard, cette même entreprise a accueilli Massad Boulos, conseiller spécial pour l'Afrique du président américain Donald Trump, venu découvrir ses projets de croissance. Plus tôt en mars, CNBC Africa avait diffusé un documentaire promotionnel financé par le RMB. Intitulé Invest Rwanda: Mines to Milestones, il est consacré à la montée en puissance du secteur minier rwandais, présenté comme un acteur émergent dans les minerais stratégiques en Afrique.
Cette campagne de séduction intervient dans un contexte de fortes tensions diplomatiques. À la mi-mars, l'Union européenne a annoncé des sanctions contre des acteurs clés du secteur minier rwandais, dont Francis Kamanzi, directeur général du RMB.
Ce dernier s'est vu interdire de séjour dans l'UE, et ses avoirs dans la zone ont été gelés. La raffinerie d'or de Gasabo, basée à Kigali, a également été sanctionnée pour son rôle présumé dans l'exportation de minerais extraits illégalement en RDC. Ces mesures ont répondu en partie aux demandes répétées de Kinshasa qui accuse le gouvernement rwandais de tirer profit, voire de participer, à la contrebande de métaux congolais comme le coltan et l'or.
Face à ces accusations, Kigali entend visiblement réaffirmer sa crédibilité comme un fournisseur de minéraux en conformité avec les standards internationaux sur les chaines d'approvisionnement responsable.
Il faut dire que le secteur minier, devenu un pilier de l'économie rwandaise avec 1,7 milliard $ de revenus en 2024, représente désormais près de 70 % des exportations nationales.

Entre offensive diplomatique et soupçons persistants

Les efforts déployés par Kigali s'inscrivent dans une stratégie ancienne de positionnement comme hub minier régional. Mais cette vitrine suscite des interrogations, faute d'estimations indépendantes sur le potentiel minéral du pays. Aucun grand groupe minier n'y conduit aujourd'hui d'exploration à grande échelle et les accusations de réexportation de minerais congolais reviennent régulièrement dans des rapports d'organisations internationales. Dans ce contexte, la déclaration conjointe signée fin avril à Washington entre la RDC, le Rwanda et les États-Unis ajoute une nouvelle variable. Elle engage les deux voisins à œuvrer pour la paix, mais aussi à formaliser une chaine de valeur « légale et transparente » des minerais, en partenariat avec le gouvernement américain et les investisseurs privés.

CÔTE D'IVOIRE

Le barrage hydroélectrique de Gribo-Popoli de 112 MW est opérationnel

Le secteur des énergies renouvelables gagne en dynamisme en Côte d'Ivoire, porté par le solaire et l'hydroélectricité. L'objectif affiché est d'atteindre un accès universel à l'électricité d'ici 2030.
Le gouvernement ivoirien a annoncé ce lundi 5 mai 2025 que le barrage hydroélectrique de Gribo-Popoli dans le département de Soubré est opérationnel. D'une capacité de 112 MW, l'ouvrage vise à renforcer l'approvisionnement électrique du sud-ouest du pays. Il a mobilisé 247,28 milliards FCFA (environ 428 millions USD), dont 171,58 milliards pourvus par Eximbank Chine et plus de 75,7 milliards par l'État ivoirien.
Lancés le 5 août 2021, les travaux se sont achevés en décembre 2024. La mise en eau du réservoir a eu lieu du 2 au 17 mars 2024, suivie de celle du canal de restitution le 22 mars, puis de la mise en service d'un poste de 225 kV le 27 mars. Les trois groupes de production ont été mis en service les 30 mai, 1er août et 7 novembre 2024.
Réalisé par Sino-Hydro sous la supervision de CI-Energies, le barrage intègre des innovations techniques et environnementales pour limiter son impact sur la biodiversité, l'agriculture et la pêche. Le réseau HTA de la région est en cours de restructuration pour renforcer la desserte de Soubré, Méagui et des villages de la Nawa.
« Gribo-Popoli est un ouvrage qui, comme le précédent, fait la fierté de notre pays mais démontre aussi à quel niveau notre Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, a décidé de placer notre pays. Et ce, dans tous les domaines. Je voudrais saluer son leadership éclairé. Je retourne satisfait », a déclaré Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre des Mines, de l'Énergie et du Pétrole.

CÔTE D'IVOIRE

ResponsAbility signe son retour dans la finance, après 10 ans d'absence

La société de gestion d'actifs soutient le portefeuille de prêts de NSIA Banque CI aux PME et au crédit vert avec une ligne de crédit d'environ 40 millions $. La banque commerciale entend devenir un acteur majeur du financement des PME sur le marché ivoirien.
Dix ans après sa dernière opération dans le secteur financier ivoirien, le gestionnaire d'actifs suisse, responsAbility Investments AG, signe son retour avec un financement de 35 millions d'euros (environ 39,6 millions de dollars) en faveur de NSIA Banque Côte d'Ivoire. L'annonce a été faite ce lundi 5 mai 2025. L'opération vise à renforcer la capacité de la banque commerciale à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les projets liés à la finance climatique.
Le financement est composé de deux volets. D'une part, une ligne de dette senior de 15 millions d'euros est mobilisée à travers les fonds d'inclusion financière gérés par responsAbility. Cette enveloppe soutiendra le plan de croissance stratégique de NSIA Banque CI centré sur les PME. D'autre part, une facilité verte de 20 millions d'euros s'accompagne de services d'assistance technique et de conseil. Elle est destinée à appuyer le financement de technologies respectueuses du climat dans les domaines de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique en Côte d'Ivoire.
NSIA Banque CI entend devenir un acteur majeur du financement des PME sur le marché ivoirien. Elle développe à cet effet des produits et services adaptés aux besoins spécifiques de cette catégorie d'entreprises, souvent confrontées à des difficultés d'accès au crédit. L'apport de responsAbility permettra à la banque de consolider ses capacités d'intervention, en facilitant l'octroi de financements à des entreprises locales dans des secteurs clés de l'économie.
L'initiative s'inscrit également dans une stratégie de promotion de la finance durable. A travers la facilité verte et l'accompagnement technique, NSIA Banque CI entend accroître ses interventions dans les projets d'énergie solaire, d'optimisation énergétique dans l'agro-industrie et dans l'industrie manufacturière. Ces initiatives contribuent à répondre aux défis climatiques qui affectent les activités économiques du pays.

POUR RENFORCER SA PRODUCTION DE SEMENCES

La Guinée veut élaborer une feuille de route

En Guinée, le secteur agricole contribue à hauteur de 29 % au PIB et emploie environ 58 % de la population active. Dans le cadre de ses ambitions d'autosuffisance alimentaire, le gouvernement souhaite accroître la productivité du secteur à travers un renforcement de son système semencier.
En Guinée, les autorités accélèrent les efforts pour structurer le secteur semencier. C'est dans cette dynamique que s'est tenu à Conakry, un sommet sur le secteur semencier, sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.
Organisé sous le thème « Construire une feuille de route harmonisée pour la transformation du secteur semencier », cet événement a réuni des experts venus de plusieurs pays africains, dont le Nigeria, le Ghana, le Bénin, le Cameroun et la Tanzanie ainsi que des partenaires techniques des États-Unis.
Selon Félix Lamah , ministre de l'Agriculture, l'objectif est clair : doter le pays de semences de qualité, adaptées aux réalités locales et capables de résister aux effets du changement climatique. « Cette problématique est centrale pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle. […].
Pour le riz par exemple, nous obtenons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire au maximum 2 tonnes à l'hectare. Or, dans d'autres pays, ils parviennent à obtenir par exemple avec leur semence jusqu'à 10 voire 11 tonnes à l'hectare », a déclaré le responsable dans des propos relayés par les médias locaux.
Pour les autorités guinéennes, ce sommet marque une étape importante dans le développement d'un écosystème semencier performant, capable de soutenir le développement agricole national. «Les recommandations retenues serviront de base pour une réforme cohérente du secteur semencier guinéen, dans l'objectif de renforcer la production nationale, d'améliorer la qualité des semences, et de favoriser l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle en Guinée », indique le ministère de l'Agriculture dans un communiqué publié sur son site
Cette initiative s'inscrit dans un contexte où les semences utilisées en Afrique proviennent en grande majorité des systèmes traditionnels. D'après la FAO, environ 90 % des semences utilisées sur le continent sont produites, sélectionnées et échangées par les petits exploitants agricoles.
Alors que ces derniers fournissent près de 70 % de l'alimentation consommée localement, l'organisation onusienne souligne que la reconnaissance de leur rôle et la protection de ces systèmes informels sont essentielles pour bâtir un système semencier national résilient, inclusif et durable.

PARIS

Activité modérée, en attendant la Fed

La Bourse de Paris recule de 0,6% ce matin, autour des 7680 points, pénalisée par Airbus et Stellantis (-2,1%). Les investisseurs restent attentistes à la veille des décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

Au vu de la fulgurance du récent 'rallye' des marchés d'actions, qui ont presque tous effacé leurs pertes essuyées dans la foulée de la présentation, lors du 'Liberation Day', des nouveaux droits de douane américains, une certain degré de prudence commence à se faire sentir. Après ce gros rebond, les marchés actions ont retrouvé des niveaux de valorisations assez confortables dans un environnement économique qui reste pourtant incertain, comme en témoigne la contraction du PIB américain au premier trimestre', prévient Alexandre Baradez, le responsable de l'analyse marchés chez IG France. 'Des hésitations pourraient donc faire leur retour sur les marchés, en attendant que les perspectives commerciales s'améliorent, et en attendant également d'avoir des chiffres macro américains plus rassurants, alors que les indices de sentiments (...) se sont nettement dégradés ces derniers mois', fait valoir le stratège.

Les investisseurs devraient donc rester nerveux à la veille des annonces très attendues de la Fed concernant l'avenir de son programme de soutien à l'économie.

Le Federal Open Market Committee (FOMC) de la banque centrale américaine doit entamer ses débats ce mardi mais ne présentera ses conclusions que dans la soirée de demain.

Si tout assouplissement semble exclu, les investisseurs seront à l'affût de tout indice les renseignant sur la probabilité d'une nouvelle baisse de taux dans les mois qui viennent.

L'un des objectifs de la réunion de la Fed va être d'établir clairement ses priorités: le soutien à la croissance ou la lutte contre les pressions inflationnistes', souligne Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet Asset Management. Cela va faire des déçus', prévient l'analyste.

En attendant les annonces de la Fed, la journée va être animée par les chiffres définitifs des enquêtes PMI sur le secteur des services en Europe pour le mois d'avril.

Ces chiffres permettront de dresser un état des lieux de l'économie du Vieux Continent sur fond d'intensification des tensions commerciales.

A suivre également à 11h00, l'indice des prix à la production industrielle de la zone euro qui aidera les intervenants à mesurer l'évolutions des pressions inflationnistes dans la région.

Viendront ensuite à 14h30 les chiffres de la balance commerciale américaine pour le mois de mars, qui revêtiront un intérêt particulier dans le climat de guerre commerciale actuelle.

Sur le marché obligataire, les emprunts souverains allemands à dix ans évoluent vers 2,52% tandis que dans l'attente des annonces de Jerome Powell, le rendement des obligations à 10 ans du Trésor américain revient s'établir au-dessus de 4,35%, contre moins de 4,30% vendredi matin. Du côté des changes, l'euro grappille 0,2% face au billet vert, autour des 1,133$.

ASIE

Les Bourses dans le vert

Les marchés asiatiques se sont orientés à la hausse dans les échanges de la matinée avant une décision de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) mercredi. Après un jour férié la veille, les marchés chinois rebondissent à la suite de déclarations lundi du secrétaire d'Etat américain Scott Bessent et malgré la publication de chiffres décevants sur la croissance économique. Vers 03H20 GMT, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong progressait de 0,62% à 22.644,50 points, après un jour férié la veille. L'indice composite de Shanghai gagnait 0,80% à 3.305,35 points tandis que celui de Shenzhen grimpait de 1,78% à 1.949,77 points. La Bourse de Séoul prenait 0,12% à 2.559,79 points, celle de Singapour 0,10% à 3.856,96 points et celle de Taipei 0,26% à 20.585,73 points. Celle de Sydney restait à l'équilibre, lâchant 0,01% à 8.156,80 points. La place tokyoïte était fermée en raison d'un jour férié. Le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent a indiqué lundi à CNBC que les Etats-Unis avaient été approchés par 17 pays et leur avait présenté de "très bonnes" propositions commerciales. Il a également déclaré qu'il pourrait y avoir des "progrès substantiels dans les semaines à venir" avec la Chine, qui a été frappée par des droits de douane allant jusqu'à 145%. Vers 03H20 GMT, le won sud-coréen s'échangeait à 1.386,57 pour un dollar, en hausse de 7,37% sur un an, tandis que le baht thaïlandais valait 32,91 pour un dollar, en hausse de 4,05% depuis mai dernier. Les cours du pétrole augmentent mardi, après avoir chuté lundi. Vers 03H20 GMT, le prix du baril de Brent gagnait 1,49% à 61,13 dollars et le baril de West Texas Intermediate prenait 1,54% à 58,01 dollars.

AVANT LES RÉUNIONS DE BANQUES CENTRALES

Les Bourses mondiales restent prudentes

Les Bourses mondiales se sont octroyé une pause lundi, dans une séance à l'agenda économique léger marquée par des prises de bénéfices avant la réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) en milieu de semaine. En Europe, le DAX de la Bourse de Francfort a terminé en hausse de 1,12% tandis que le CAC 40 parisien a cédé 0,55%. La Bourse de Londres était quant à elle fermée en raison d'un jour férié, à l'instar des principales bourses asiatiques. A Wall Street, le Dow Jones a perdu 0,24%, l'indice Nasdaq a lâché 0,74% et l'indice élargi S&P 500 a abandonné 0,64%. Cette semaine, l'attention devrait en effet se tourner vers les banques centrales, avec la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi et celle de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi.

Depuis décembre, les taux de la Fed se situent dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, et le marché s'attend à ce qu'ils restent inchangés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est établi à 4,33%, contre 4,31% vendredi à la clôture. Le dollar perdait 0,18% face à la monnaie unique à 1,1317 dollar pour un euro. Les cours du pétrole ont chuté lundi. Le prix du baril de Brent a perdu 1,73% à 60,23 dollars et le baril de West Texas Intermediat a cédé 1,99% à 57,13 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Mai 2025
Valeur : 08 Mai 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	132.4632	132.4782
1	EUR	EURO	150.2000	150.2303
1	GBP	POUND STERLING	176.4999	176.5905
100	JPY	JAPANESE YEN	92.4312	92.4740
1	CNY	CHINESE YUAN	18.3622	18.3651
1	CHF	SWISS FRANC	161.0299	161.1265
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.8836	95.9153
1	DKK	DANISH KRONE	20.1358	20.1396
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.7300	13.7373
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7435	12.7512
1	AED	UAE DIRHAM	36.0611	36.0711
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.3150	35.3209
1	KWD	KUWAITI DINAR	432.0391	432.2290
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.9882	44.4303
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.3354	14.3370
1	LYD	LIBYAN DINAR	24.1514	24.2754
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3175	3.3278
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	179.6401	179.6401

USA

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse lundi, attentiste avant la réunion de la banque centrale américaine (Fed) et continuant de suivre les développements sur le front de la guerre commerciale lancée par Washington. Le Dow Jones a perdu 0,24%, l'indice Nasdaq a lâché 0,74% et l'indice élargi S&P 500 a abandonné 0,64%. Il a été rapporté que des négociations étaient en cours, notamment avec le Japon ou l'Union européenne, concernant la guerre commerciale tous azimuts lancée par Donald Trump. En revanche, pour l'heure, aucun accord n'a été acté. Les investisseurs attendent la nouvelle réunion de la banque centrale américaine (Fed) qui débutera mardi et se prolongera jusque mercredi, alors que Donald Trump a répété à maintes reprises ses appels pour une baisse de taux. La grande majorité des acteurs du marché s'attendent en effet à ce que l'institution monétaire laisse ses taux inchangés, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, selon l'outil de veille du groupe CME, FedWatch. Côté indicateurs, la place américaine a bien accueilli l'enquête de la fédération professionnelle ISM, qui a montré que l'activité dans les services a progressé en avril aux Etats-Unis, au-dessus des attentes. L'indice mesurant cette activité s'est élevé à 51,6% en avril, contre 50,8% le mois précédent. Les analystes l'attendaient plus bas, à 50,4%, selon le consensus compilé par Briefing.com. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est établi à 4,33%, contre 4,31% vendredi à la clôture.

DANEMARK

Nouvelle étape dans le lancement d'un important site de stockage de Co^2 européen

Le projet Greensand devrait à partir de sa mise en service fin 2025-début 2026, permettre de stocker 400.000 tonnes de CO2 par an dans sa première phase et jusqu'à 8 millions de tonnes annuellement d'ici 2030.

Le Danemark a donné lundi le coup d'envoi à la construction d'un terminal de transit dans le port d'Esbjerg (ouest), un jalon supplémentaire vers la mise en service d'un important site de stockage de CO2 paneuropéen. "Avec la construction de ce terminal, le port est en passe de devenir une plateforme centrale pour le captage et le stockage du CO2 dans l'UE", s'est félicité Mads Gade, le responsable Europe du groupe Ineos, cité dans un communiqué.

Une fois les travaux terminés cet automne, le port d'Esbjerg comprendra six grands réservoirs, chacun capable de stocker environ 1.000 tonnes de CO2 liquéfié issu des usines de biogaz danoises. Le CO2 sera ensuite expédié par bateau pour être stocké de manière permanente à 1.800 mètres en profondeur en mer du Nord. Conduit par le géant britannique Ineos, le projet Greensand devrait à partir de sa mise en service fin 2025-début 2026, permettre de stocker 400.000 tonnes de CO2 par an dans sa première phase et jusqu'à 8 millions de tonnes annuellement d'ici 2030, l'équivalent d'un tiers des émissions danoises. "Il s'agit de l'un des projets de CSC les plus avancés au monde", a assuré le PDG du Port d'Esbjerg, Dennis Jul Pedersen.

250 millions de tonnes de CO2 à stocker d'ici 2040 en Europe

Greensand n'est pas le seul à vouloir être le premier projet européen de stockage de CO2. Porté par les géants pétroliers Equinor, Shell et TotalEnergies, le projet Northern Lights dit vouloir enfouir ses premières tonnes de CO2 en 2025. La technologie de captage et stockage du Carbone (CSC) est au coeur des ambitions climatiques européennes. La Commission estime que d'ici 2040, l'UE devra stocker 250 millions de tonnes de C02 par an pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Complexe et coûteuse, cette solution est soutenue par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), notamment pour réduire l'empreinte d'industries difficiles à décarboner telles les cimenteries ou la sidérurgie, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de limiter le réchauffement climatique. Mais la priorité reste d'abord de réduire massivement les émissions. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la capacité totale de captage de CO2 pourrait atteindre 435 millions de tonnes (Mt) dans le monde en 2030. Soit 1,6% des émissions mondiales.

ETATS UNIS

Donald Trump annonce des droits de douane de 100 % sur les films produits à l'étranger

Le président américain Donald Trump a annoncé dimanche 4 mai « entamer immédiatement le processus d'instauration de droits de douane de 100% » sur les films diffusés aux États-Unis mais produits à l'étranger.

« L'industrie cinématographique américaine est en train de mourir très rapidement […] Hollywood et de nombreuses autres régions des États-Unis sont dévastées », a justifié le président américain sur son réseau Truth Social.

« D'autres pays offrent toutes sortes d'incitations pour attirer nos cinéastes et nos studios loin des États-Unis », a-t-il assuré. Selon lui, il s'agit d'un « effort concerté de la part d'autres nations », représentant « une menace pour la sécurité nationale ».

Donald Trump a ouvert depuis son retour à la Maison-Blanche plusieurs enquêtes sur les « effets sur la sécurité nationale » de diverses importations allant des semi-conducteurs aux minerais cruciaux.

Cette enquête est une première étape nécessaire qui pourrait permettre au président américain de publier un décret imposant des droits de douane sur ces produits s'il est démontré que leur volume d'importation représente un risque pour la sécurité nationale.

Aucune précision n'a pour le moment été donnée sur les conditions d'application de surtaxes sur les films produits à l'étranger.

Il s'agit d'une nouvelle escalade dans l'offensive commerciale lancée par le président américain à l'encontre des partenaires économiques des États-Unis.

La Chine, contre qui Donald Trump concentre une large partie de ses flèches, avait annoncé début avril qu'elle allait réduire, « modérément », le nombre de films américains diffusés officiellement sur son territoire, l'une de ses réponses aux droits de douane prohibitifs imposés par les États-Unis sur ses produits.

Pékin limite, par un système de quotas, le nombre de films étrangers diffusés officiellement dans ses cinémas. Une réduction de l'accès à ce marché, le deuxième du monde derrière les États-Unis pour le cinéma, pourrait rogner les recettes des studios hollywoodiens.

SUISSE

Le taux de chômage recule à 2,8% en avril

Le taux de chômage en Suisse a légèrement diminué en avril pour revenir à 2,8%, contre 2,9% le mois précédent, malgré des perspectives économiques qui se sont assombries, selon les relevés du ministère de l'économie publiés mardi. Fin avril, 130.101 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement, soit 2468 de moins que le mois précédent, a indiqué le ministère de l'économie dans un communiqué.

Le chômage des jeunes a diminué de 5,1% par rapport au mois de mars avec 11.118 inscrits et a reflué de 1,3% chez les personnes de 50 ans et plus, avec 36.229 inscrits. Le nombre d'offres d'emploi annoncé dans les offices régionaux de placements a quant à lui reculé de 3,9%, avec 40.887 postes à pourvoir, soit 1643 de moins que le mois précédent. Selon le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich, les perspectives d'embauches se sont dégradées pour le deuxième trimestre, notamment dans l'industrie et dans l'hôtellerie.

Publié lundi, son indicateur trimestriel de l'emploi, qui est réalisé sur la base d'un sondage en avril auprès de 4500 entreprises est tombé à son plus bas niveau en quatre ans, revenant à son niveau de 2021, lorsque le marché du travail «était encore affecté par la pandémie de Covid-19», a souligné cet institut zurichois. Le gouvernement suisse cherche à négocier avec l'administration du président américain Donald Trump sur les droits de douane dits réciproques alors que la barre a été fixée à 31% pour le pays alpin au vu de son excédent commercial avec les États-Unis.

SCANDINAVIE

Appel à l'UE à prendre des mesures fortes contre les acteurs du commerce en ligne

Les ministres de l'Environnement de Norvège, du Danemark et de Suède ont annoncé jeudi une initiative pour inciter l'UE à agir contre les plateformes e-commerce Temu, Shein et Wish. Ces plateformes sont « un Far West pour les consommateurs », a déclaré le Danois Magnus Heunicke, ajoutant qu'un projet de contrôle nordique a montré que 71 % des produits examinés ne sont pas « conformes à la législation européenne » en raison de niveaux de toxicité élevés. « C'est un problème, et nous devons y remédier maintenant », a insisté Romina Pourmokhtari, ministre suédoise du Climat et de l'Environnement. « Si Temu était un acteur norvégien, nous pourrions imposer des sanctions », comme l'interdiction de leurs produits, a souligné le ministre norvégien du Climat et de l'Environnement, Anders Bjelland Eriksen.

Cependant, comme il ne s'agit ni d'une plateforme de l'UE ni d'une plateforme de l'Espace énonomique européen (EEE), a-t-il ajouté, « notre boîte à outils est très limitée », donc « je suis très heureux que nous ayons désormais cette initiative nordique » pour examiner les réglementations européennes. Alors que la Commission prévoit d'agir au sujet des plateformes e-commerce, les pays scandinaves ont fait valoir que les mesures proposées sont trop faibles, car elles ne prévoient pas de sanctions concrètes telles que des amendes. « Nous devrions pouvoir bannir les plateformes qui enfreignent les règles », a indiqué Anders Bjelland Eriksen.

Les trois pays nordiques affirment examiner de près leur marge de manœuvre au niveau national, et qu'ils vont maintenant faire pression pour que l'UE intervienne, appelant au soutien d'autres États membres de l'UE.

FRANCE

La production industrielle à nouveau en hausse en mars (+0,2%)

La production industrielle en France a progressé de 0,2% en mars par rapport à février, s'inscrivant en hausse pour le deuxième mois consécutif, a indiqué mardi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La production manufacturière a affiché une hausse de 0,6%, tirée principalement par une augmentation de la fabrication de matériel de transport (+3,1%), en particulier l'industrie automobile, a précisé l'Insee. L'institut a revu en hausse à +1,0% l'indice de production industrielle pour février, contre 0,7% calculé initialement, citant un relèvement de la production d'électricité. L'indice manufacturier a lui été abaissé à 1,3%, contre 1,4% précédemment. En mars, dans l'industrie manufacturière, le secteur cokéfaction et raffinage a enregistré un net rebond de 9,6%, après une baisse de 7,5% en février. En revanche, les industries agroalimentaires (-0,3%), la fabrication de biens d'équipement (-0,6%), surtout les produits informatiques, électroniques et d'optique, ainsi que le secteur textile-habillement et chaussure (-0,3%) sont en baisse. Dans les industries extractives, énergie et eau, la production a accentué son recul en mars, à -2,0% après -0,5% en février. Après une hausse de 1,5% en février, la production est repartie en baisse dans la construction également (-0,9%). Au premier trimestre, la production industrielle a baissé de 0,4% par rapport à la même période en 2024, et de 1,0% sur un an dans l'industrie manufacturière, pénalisée notamment par la fabrication d'«autres produits industriels» (-1,8%) et de biens d'équipement (-1,4%). Elle a en revanche augmenté dans le secteur cokéfaction et raffinage (+10,9%) ainsi que dans les industries extractives, énergie et eau (+2,6%). L'Insee souligne que «dans un contexte de très forte hausse des prix de l'énergie entre 2021 et 2023, les branches intensives en énergie ont été particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, ce qui a contribué à une baisse de leur production». Ainsi, pour ces branches, la production au premier trimestre «reste en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021, dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement». La sidérurgie accuse une baisse de 29,9%, la fabrication de verre et articles en verre de 15,9%, la fabrication de produits chimiques de base de 16,7% et celle de pâte à papier, papier et carton de 12,8%.

Quand l'IA redéfinit les réseaux d'entreprise

La croissance explosive des applications d'IA est en train de remodeler les réseaux des datacenters, du edge et du cloud. Revue de détails.

Alors que les entreprises mettent toujours davantage d'applications à base d'IA en production, la croissance explosive de la technologie à la fois à la périphérie et dans le datacenter crée des demandes en bande passante, des contraintes de latence et de flexibilité architecturale que les réseaux traditionnels n'ont pas été conçus pour fournir. Les dernières données du cabinet d'études Omdia indiquent que l'ensemble du trafic généré par l'IA - comprenant les nouvelles applications d'IA et les applications dopées par l'IA - représente 39 exaoctets de trafic réseau en 2024. Le trafic non lié à l'IA des applications embarquant cette technologie représentait 131 exaoctets, tandis que le trafic des applications conventionnelles pesait 308 exaoctets, selon Brian Washburn, directeur de recherche chez Omdia. Mais, dès 2025, ces 39 exaoctets de trafic IA doubleront pour atteindre 79 exaoctets, toujours selon le cabinet d'études. Et cette source d'échanges continuera de croître à un rythme bien supérieur à celui du trafic conventionnel. En 2031, le trafic provenant de l'IA dépassera le trafic conventionnel, prédit Brian Washburn.

Les nouvelles sources de trafic comprennent des cas d'usage tels que les applications basées sur le traitement visuel, la surveillance, les nouveaux jeux et médias et la génération de contenu par l'IA. Le trafic des applications améliorées par l'IA va des services de transcription intelligente aux résumés de contenu, en passant par l'assistance et la révision du code, les analytiques avancés, les requêtes en langage naturel et le filtrage de contenu. Et ces chiffres n'incluent pas les réseaux entièrement privés tels que ceux des hyperscalers, le trafic on-prem et sur les campus.

Pics lors des phases d'entraînement

Pour l'ensemble du trafic des entreprises, Zscaler a publié en mars un rapport montrant une augmentation sans précédent de 3 464 % de l'activité issue de l'IA sur une année. Selon ce rapport, au cours des 11 derniers mois de 2024, 3 624 téraoctets de données ont été transférés vers et depuis plus de 800 applications d'IA telles que ChatGPT. Salesforce, qui a ajouté des capacités d'IA générative et d'IA agentique à sa plateforme de gestion de la relation client basée sur le cloud, est l'une des entreprises qui mesure déjà l'impact de cette technologie sur son architecture réseau. « Nous constatons une augmentation significative du traitement et du transfert des données, en particulier lorsque nous traitons des jeux de données plus importants pour l'entraînement des modèles et l'inférence en temps réel », explique Paul Constantinides, vice-président exécutif de l'ingénierie de l'éditeur. Cela se traduit par une demande de bande passante plus élevée, de latence plus faible et d'infrastructure réseau plus robuste. Cette augmentation de l'activité de l'IA amènera les entreprises à repenser la mise en réseau de leurs datacenters, de leurs services cloud, de leurs environnements de périphérie. Et la sécurité associée !

La renaissance de la commutation Ethernet

Dans les centres de données, l'IA pose deux types de défis différents en matière de réseau. D'abord, il faut considérer le trafic entre les GPU individuels et les serveurs lors des phases d'apprentissage des modèles. « La demande de quantités massives de ressources - en particulier de CPU et de GPU - est à l'origine d'une nouvelle zone au sein du datacenter de l'entreprise dédié à l'IA », explique Lori MacVittie, ingénieur et évangéliste en chef au sein du cabinet de CTO de F5 Networks, basé à Seattle. « Ces usines d'IA ont des besoins particuliers en matière de réseau liés à la direction du trafic, qui nécessitent un réseau plus intelligent, de nouvelles capacités de sécurité et la gestion de volumes de données plus importants. »

Ce qui passe par de nombreux investissements. « L'IA, et en particulier l'IA générative, est un moteur de croissance majeur pour la commutation Ethernet des datacenters », analyse Brandon Butler, directeur de recherche senior pour les réseaux d'entreprise chez IDC, dans un rapport publié en mars. Ce qui entraîne une renaissance du marché des commutateurs Ethernet dédié aux datacenters, ajoute-t-il. Le cabinet d'études prévoit une croissance de ce marché de 640 M$ en 2023 à plus de 9 Md$ en 2028.

Les inconnues des flux réseau de l'IA agentique

En outre, les entreprises commencent à expérimenter l'IA agentique. Celle-ci consiste à faire collaborer des agents individuels dotés d'IA pour exécuter des tâches complexes, créer du code ou exécuter des workflows entiers. Elle est souvent déployée sur site ou dans des cloud privés afin de réduire les coûts et la latence - et préserver la sécurité des données de l'entreprise.

Les flux de l'IA agentique devraient être radicalement différents du trafic prévisible et déterministe créé par les applications traditionnelles, bien que la nature exacte de ces différences ne soit pas encore claire. « La manière dont toutes ces connexions vont circuler sur le réseau reste inconnue », dit Lori MacVittie de F5.

L'IA dans le cloud

Une fois les modèles mis en production, cependant, le trafic circulera en dehors du datacenter dédié, entre les modèles et les utilisateurs finaux. « L'inférence nécessite une connectivité étendue et multisite solide, ce qui est différent de la topologie du réseau d'entraînement, qui nécessite des réseaux locaux denses », explique Jason Carolan, directeur de l'innovation chez Flexential, une société basée à Charlotte, en Caroline du Nord.

Et la flexibilité est essentielle, ajoute-t-il. « Étant donné que de nombreuses applications d'IA sont en mode prototype ou expérimentation pendant un certain temps, les connexions réseau, la topologie et les besoins en capacité peuvent changer en fonction des nouveaux modèles, des nouvelles données ou des nouveaux endpoint », explique Jason Carolan.

Certaines entreprises sont déjà prêtes à gérer le trafic de l'IA, affirme Derek Ashmore, directeur de la transformation des applications chez Asperitas Consulting. Cela s'explique par le fait qu'elles ont déjà commencé à s'éloigner des réseaux Legacy peu flexibles et difficiles à entretenir. Le passage à des réseaux modernes dans le cloud est en cours depuis un certain temps, note-t-il, et ce mouvement s'est accéléré lors de la pandémie de Covid. « Même sans la pandémie, cette évolution aurait eu lieu, mais à un rythme plus lent », ajoute Derek Ashmore.

Tout Harry Potter… à chaque requête

Or, cette transition prépare les entreprises à relever les défis de l'IA générative. Par exemple, les applications d'IA multimodale traitent du texte, des images, du son et de la vidéo, et les requêtes et les réponses peuvent être très volumineuses. Ainsi, le dernier modèle Gemini 2.5 de Google a une fenêtre contextuelle d'une taille d'un million de tokens, et deux millions seront bientôt disponibles. Or, deux millions de tokens représentent environ 1,5 million de mots. À titre de comparaison, tous les livres de Harry Potter réunis n'en renferment qu'environ un million. Les grandes fenêtres contextuelles permettent des conversations plus longues et plus complexes, ou permettent aux assistants de codage de l'IA d'examiner de plus grandes parties d'une base de code. En outre, les réponses de l'IA sont générées de manière dynamique, de sorte qu'il n'y a aucun moyen de mettre les demandes en cache dans la plupart des cas. Au fur et à mesure que les éditeurs d'IA se surpassent en termes de capacités, leurs applications seront en mesure de gérer des conversations encore plus importantes - et l'IA agentique pourrait encore augmenter les besoins en bande passante de manière exponentielle et imprévisible. Selon Lori MacVittie de F5, n'importe quel site web ou application pourrait devenir une application d'IA, simplement en y ajoutant un chatbot bâti avec cette technologie. La conséquence ? Le modèle de trafic bien défini et structuré devient soudainement très différent. « Lorsque vous mettez les interfaces conversationnelles en avant, cela change la nature des flux », souligne-t-elle.

Un autre défi lié à l'IA que les gestionnaires de réseaux devront relever est lié à la complexité de multicloud. « Nous assistons à une dispersion des environnements sur des cloud hyperscale, des cloud privés et des cloud spécialisés », observe Zac Smith, ancien cadre d'Equinix et membre de la communauté de la Sustainable & Scalable Infrastructure Association, basée à New York. Par exemple, des entreprises comme CoreWeave proposent des GPU en cloud. Il y a des entreprises de bases de données et des datalake. Il y a des plateformes d'IA fournies par des hyperscalers, et il y a de l'IA fonctionnant on-prem, dans des datacenters en colocation ou dans des cloud privés. « Il s'agit de nouveaux environnements, et les gens doivent maintenant résoudre des problèmes de connectivité entre des types de cloud très différents », explique Zac Smith.

Ce dernier a récemment étudié les différents paradigmes de mise en réseau d'Amazon et de Google. « Il y a beaucoup de similitudes, dit-il. Vous pouvez vous connecter à des tiers dans les mêmes régions, faire du peering, faire du fabric - mais ils ont tous des façons différentes de le faire et l'ensemble n'est pas normalisé. »

L'IA à la périphérie

Enfin, il y a l'IA à la périphérie, qui pose sa propre série de défis en matière de réseau. La latence devient un facteur essentiel, en particulier pour les applications critiques telles que les voitures autonomes, les robots en usine et les appareils médicaux.

D'autres cas d'usage en entreprise comprennent les contrôles de sécurité alimentés par l'IA pour les caméras de vidéosurveillance et le contrôle de la qualité dans les environnements de fabrication, explique Jason Carolan de Flexential. Un magasin de produits de beauté pourrait également disposer d'une plateforme permettant aux clients d'essayer virtuellement ses produits, ajoute-t-il.

Selon Paul Constantinides de Salesforce, l'IA en Edge nécessite des capacités de traitement plus proches des sources de données afin de réduire la latence et l'utilisation de la bande passante. Les réseaux périphériques à faible latence, comme les CDN, sont alors des solutions intéressantes, ajoute-t-il.

L'IA et la sécurité des réseaux

L'IA pose toute une série de problèmes de sécurité potentiels pour les entreprises. La technologie est nouvelle et n'a pas encore fait ses preuves, et les attaquants développent rapidement de nouvelles techniques pour s'attaquer aux systèmes d'IA et à leurs composants. Ce phénomène vient se greffer à tous les vecteurs d'attaque traditionnels, explique Rich Campagna, vice-président senior du management de produits chez Palo Alto Networks. « En périphérie, les terminaux et les réseaux sont souvent distribués, ce qui entraîne des angles morts en termes de visibilité », dit-il. Résoudre les problèmes en cas d'incident devient dès lors plus difficile

Palo Alto développe ses propres applications d'IA, explique Rich Campagna, et ce depuis des années. Il en va de même pour ses clients. « Par exemple, j'ai récemment rencontré une entreprise du retail qui est en train de réorganiser ses réseaux de magasins pour prendre en charge la gestion des stocks alimentée par l'IA en Edge, illustre-t-il. Il faut s'assurer que, quel que soit l'endroit où l'actif est déployé, des mécanismes de protection sont en place, aussi près possible de cet actif. »

Et les défis en matière de sécurité sont amplifiés par l'IA agentique, un problème que Lori MacVittie (F5) observe déjà. Par exemple, lorsqu'une entreprise fonctionne sur la base du Zero Trust et du principe de moindre privilège, comment gère-t-elle les identités, les données d'identification et les privilèges des agents ? « Tous les outils traditionnels que nous utilisons pour gérer les rôles et les informations d'identification ne fonctionnent soudainement plus, souligne-t-elle. Ou alors nous donnons aux agents un accès racine, ce qui fait bondir les responsables de la sécurité. » À mesure que l'IA prolifère sur les réseaux internes, le besoin d'une sécurité plus fine devient critique, ajoute Sanjay Kalra, chef de produit chez Zscaler.

Bloquer le chargement de données sensibles

L'IA présente un autre risque en matière de sécurité : la possibilité que les employés téléchargent des données sensibles sur des plateformes ou des applications d'IA publiques. Selon Sanjay Kalra, les entreprises clientes de Zscaler ont bloqué 60% de toutes les transactions liées à l'IA. Certaines entreprises désactivent tout accès aux applications d'IA publiques, tandis que d'autres recherchent des indices indiquant qu'un employé partage des données financières, des informations d'identification personnelles, des données médicales ou du code source. Zscaler a bloqué 2,9 millions de tentatives de chargement de ce type de données sur le seul site ChatGPT. La violation de données la plus courante ? Les numéros de sécurité sociale.

Enfin, un autre usage indésirable hante ou s'apprête à hanter les réseaux d'entreprise : celui qu'en feront les pirates informatiques. Selon l'enquête annuelle de Bugcrowd, publiée en octobre, 86% d'entre eux affirment que l'IA a fondamentalement changé leur approche du piratage. Il s'agit là d'une enquête menée auprès de hackers « white hat » (chapeau blanc), c'est-à-dire avec une démarche éthique. Les pirates malveillants ne répondent pas aux sondages. Mais ils utilisent également l'IA. Selon un rapport publié en octobre par Keeper Security, 51% des DSI et RSSI affirment que les attaques basées sur l'IA constituent la menace la plus sérieuse à laquelle leur organisation est confrontée.

Les attaquants utilisent ainsi l'IA pour créer des spams de meilleure qualité et en plus grande quantité, pour deviner les mots de passe, pour faire de la reconnaissance, etc. Face à ces menaces, les responsables de la sécurité des réseaux disposent de leur propre IA, les principaux fournisseurs de sécurité investissant tous massivement dans ce domaine.

Maria Korolov, NetworkWorld (adapté par Reynald Fléchaux)

Nouveau rebond dans la trépidante partie de ping-pong entre le Toyota C-HR et le Renault Arkana

Dans la catégorie des SUV compacts coupés, c'est souvent le dernier arrivé qui emporte la mise. Après un début de carrière, en 2017, tonitruant, le premier opus du Toyota C-HR avait vu ses ventes chuter fortement avec l'arrivée, en 2021 du Renault Arkana. Entièrement renouvelé, le nippon entend bien reprendre le dessus sur un français légèrement rafraîchi il y a deux ans.

Aussi surprenant que cela puisse paraître aux yeux de certains, qui trouvent ce concept antinomique, les SUV coupés remportent un succès toujours plus grand. Initialement, ce type de véhicule se voulait très haut de gamme puisque le premier du genre était, en 2008, le BMW X6. Il aura fallu patienter de longues années pour que les marques généralistes se lancent sur ce marché et permettent ainsi qu'ils deviennent accessibles au plus grand nombre. Et, étonnamment, l'une des premières à le faire est l'une de celles qui sont habituellement parmi les plus méfiantes vis-à-vis des nouveaux concepts.

Au salon de Genève 2016, Toyota présente ainsi la version de série du C-HR. Une appellation très technique qui signifie Coupé - High Rider soit, en bon français, coupé – pilote haut placé. Tout est dit. Malgré un design très clivant, et des défauts qui auraient pu sembler rédhibitoires au plus grand nombre, le succès est immédiat. Cette Toyota parvient, à un (court) moment donné, à se placer dans le top 10 des meilleures ventes.

Naturellement, un tel succès, cela aurait dû inspirer tous les concurrents. Pourtant, l'offre en SUV coupés compacts reste des plus modeste. On relève ainsi le Cupra Formentor, la Kia XCeed, Les Volkswagen Taigo et T-Roc, et le Volvo EC40, 100 % électrique. Le principal rival du C-HR est toutefois apparu en 2021. C'est, en effet, cette année-là que Renault présente sa version européenne de l'Arkana. Le cœur ayant ses raisons que la raison ignore, la demande pour le français explose tandis que le nippon, malgré un restylage intervenu en 2019, séduit moins. Afin de reprendre le dessus, Toyota a donc commercialisé, en 2024, le 2e opus du C-HR. Contrairement à son prédécesseur, vendu un peu partout sur la planète, ce nouveau venu est uniquement destiné au Vieux Continent. Outre un design encore plus spectaculaire, il adapte son offre mécanique à cet unique marché. Seules sont disponibles des variantes hybrides de 140, 200 ou, dans le cas de la déclinaison rechargeable, 225 ch. Pour la première fois dans notre pays, on trouve également des versions à transmission intégrale, basée exclusivement sur le 2.0 full hybrid de 200 ch.L'hybride semble d'ailleurs être l'une des clés majeures du succès de cette catégorie puisque, encore récemment commercialisé avec des motorisations à hybridation légère de 140 et 160 ch, l'Arkana, qui a été légèrement restylé en 2023, n'est plus disponible qu'en E-Tech full Hybrid de 145 ch.

Aspects pratiques : Toyota n'a pas appris de ses erreurs

Quiconque a déjà eu l'occasion de prendre place sur la banquette arrière d'un C-HR de première génération sait que ce ne sont pas, loin de là, les meilleures de l'auto. Nous nous attendions donc à ce que Toyota corrige ce défaut sur ce nouvel opus. Étonnamment, il n'en est rien, ou presque. En effet, même si les cotes d'habitabilité sont en légère progression, un adulte de taille moyenne se sentira toujours engoncé. D'autant que les vitres arrière et du hayon sont toujours aussi étroites. Claustrophobes s'abstenir ! Pour compenser partiellement cette sensation d'engoncement, il faudra opter pour le toit panoramique.

Ce manque de progrès en ce qui concerne les places arrière surprend d'autant plus que l'Arkana en a fait, au contraire, l'une de ses priorités. Pour parvenir à offrir un espace compatible avec un usage familial, et bien que l'Arkana reprenne la base du "petit" Captur, l'empattement a été étiré autant que possible. Avec 2,72 m entre les essieux (soit 8 de plus que le Toyota), le français fait ainsi presque aussi bien que son grand frère Espace (2,74 m).

La longueur disponible pour les jambes des occupants de la banquette est donc plus que suffisante. En revanche, l'Arkana ne fait pas de miracles, mais n'a pas non plus à rougir, lorsque l'on évoque la largeur aux coudes ou la garde au toit. Qui dit famille, dit aussi bagages. Et, là encore, le Renault supplante, avec ses 480 l, très largement le C-HR, dont la malle ne peut contenir que 388 l de marchandises. En contrepartie, le nippon se révèle bien plus à l'aise en ville que son rival puisqu'il mesure 21 cm de moins en longueur (4,36 m contre 4,57 m) et braque un peu plus court (diamètre de braquage de 11 m contre 11,2 m), ce qui le rend, notamment, plus facile à garer.

L'Arkana est également un peu à la peine lorsque l'on évoque les places avant. Strictement identique à celle du Captur, sa planche de bord paraît désormais un peu datée.

Les matériaux choisis sont pourtant honorables dans la catégorie, tandis que la finition et les assemblages sont également des plus corrects.

À l'intérieur, comme à l'extérieur, le C-HR tente d'en mettre plein la vue. Ainsi, sa planche de bord adopte une sorte de vague qui naît derrière la tablette tactile et vient mourir sur la console centrale, donnant au conducteur la sensation de se trouver dans un cockpit… et à son voisin de droite celle d'être exclu. On retrouve la même volonté de cocon avec les "ailes de raie" qui courent des piliers A jusque sur les contreportes. Moderne, mais pas non plus futuriste, la présentation du Toyota se contente d'être dans la moyenne du segment.

Les plastiques sont de facture correcte et les assemblages sont précis. Mais on n'aura jamais l'impression de se trouver à bord d'un modèle premium. D'autant que certains boutons, certes peu à la vue du conducteur, semblent être identiques à ceux que l'on trouvait dans une Toyota de la fin du XXe siècle

Terminons notre tour d'horizon en nous attardant sur les tablettes tactiles de nos deux SUV. En finition Collection, notre C-HR d'essai disposait du modèle de 12,3" (il ne mesure que 8" de diagonale sur les finitions inférieures dont la Dynamic opposée ici au Renault). Lisible et présentant une définition d'image élevée, il est réactif mais pas forcément intuitif. Il faudra donc pas mal de temps avant de maîtriser totalement cet équipement. À bord du Renault, on retrouve le dispositif Easy Link et son écran de 9,3". Si la qualité de l'image est très bonne et le système de menus/sous menus plus simple à appréhender que celui du nippon, en revanche, l'écran ne réagit pas à toutes les impulsions. Et devoir confirmer une commande 2 ou 3 fois avant qu'elle ne soit prise en compte, c'est rapidement agaçant.

Mots fléchés

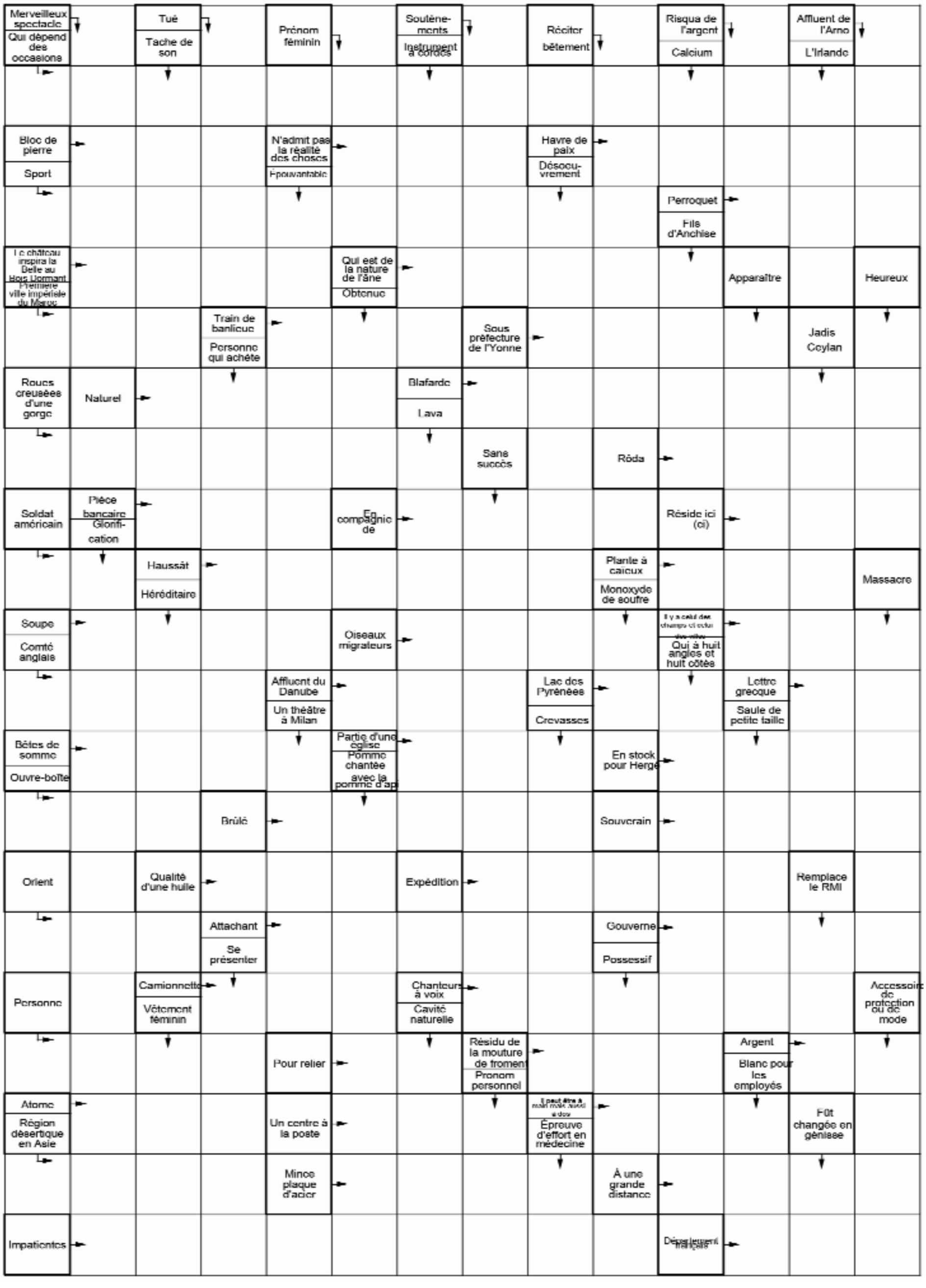

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 7 mai 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le Brent se redresse à plus de 61 dollars

Les cours du pétrole se sont redressés mardi, dépassant les 61 dollars le baril. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 2,27 % à 61,60 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, gagnait 2,28% à 58,43 dollars.

FORUM AFRICAIN DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD AU SIERRA LEONE

Le Premier ministre représente le Président Tebboune

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, hier, à Freetown (Sierra Leone) pour prendre part aux travaux du 3e Forum africain de haut niveau sur la coopération sud-sud et triangulaire pour le développement durable, prévu du 7 au 9 mai, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, mardi 6 mai, à Freetown, capitale de la République de Sierra Leone, pour prendre part aux travaux du 3e Forum africain de haut niveau sur la coopération sud-sud et triangulaire pour le développement durable, organisé par ce mécanisme africain du 7 au 9 mai 2025", lit-on dans le communiqué. Ce forum continental permettra d'examiner "les moyens de mobiliser les ressources et de coordonner les efforts pour promouvoir les partenariats sud-sud et triangulaires au service du développement durable dans le continent africain", selon la même source. Il permettra également d'examiner "les répercussions des transformations que connaît le système financier international et les moyens pour les universités, les communautés africaines et le secteur privé de contribuer à une gouvernance globale et participative au niveau du continent africain", conclut le communiqué.

"FREE FROM AND SPECIALITY FOOD EXPO" À VIENNE

L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie sera l'invitée d'honneur du "Free from and Speciality food Expo 2025" qui se tiendra les 17 et 18 juin prochain à Vienne (Autriche), a annoncé mardi le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Les opérateurs économiques activant dans le domaine des industries agroalimentaires et produits agricoles, notamment les produits sains et bio sans additifs, désirant participer à cette exposition sont appelés à introduire leurs demandes et à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet, a précisé le ministère.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Une responsabilité partagée entre toutes les institutions

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati a souligné mardi à Tissemsilt que la lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions. "La lutte contre la corruption n'est pas la responsabilité d'un seul organisme, c'est une responsabilité partagée entre toutes les structures, y compris les établissements universitaires et ce, pour renforcer la responsabilité morale et professionnelle, et ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans toutes les pratiques et activités, notamment dans la gestion administrative, afin d'atteindre les plus hauts indicateurs de probité dans la gestion des affaires publiques", a indiqué Mme Mousserati dans une allocution à l'ouverture d'un Colloque national intitulé "Lutte contre la corruption financière et recouvrement des avoirs". Elle a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a fait de la lutte contre la corruption une priorité dès son arrivée à la tête de l'Etat. Il a également placé la moralisation de la vie publique au cœur de ses préoccupations, convaincu qu'il est impossible de bâtir un Etat de droit, de réaliser un développement durable et un essor économique sans combattre la corruption". La même responsable a ajouté que la corruption a été intégrée comme objet de recherche dans plusieurs universités du pays, à travers la création de laboratoires de recherche, notamment à l'Université de Blida 2, à l'Université d'Alger 3, ainsi qu'au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Ces laboratoires mènent des travaux sur des thèmes connexes comme " la stratégie nationale de numérisation et la promotion de la transparence " ou " la société civile, la démocratie participative et le contrôle citoyen ". Pour sa part, le professeur Merkane Bachir de l'Université de Tissemsilt a souligné que l'Algérie a consenti d'importants efforts pour lutter contre la corruption, notamment à travers l'adoption de plusieurs lois, comme celle de 2021 relative au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ainsi que la loi de 2023 qui renforce cette lutte. Le professeur Sioub Slim de l'Université Ibn-Khaldoun de Tiaret a, quant à lui, indiqué que la lutte contre la corruption financière et le blanchiment d'argent constitue l'une des priorités fondamentales de l'Algérie. Le Colloque a été organisé par la Faculté de droit de l'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la Chambre régionale des huissiers de justice de la région ouest. Des professeurs issus de plusieurs universités du pays ont participé à la rencontre en présentant des communications axées sur la corruption et les moyens de la contrecarrer, l'arsenal juridique en la matière et la sensibilisation de la société.

FIÈVRE APHTEUSE

La FAO appelle à renforcer les mesures en Europe et au Proche-Orient

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a appelé lundi à renforcer les mesures pour lutter contre la fièvre aphteuse dans les élevages européens mais aussi au Proche-Orient après la découverte d'une souche inédite dans cette région. "Les poussées récentes de fièvre aphteuse en Europe et l'apparition d'une souche virale exotique au Proche-Orient soulignent le besoin urgent d'une détection au plus tôt et de mesures de biosécurité renforcées, afin de minimiser les impacts de la maladie", recommande la FAO dans un communiqué. Une souche SAT1, encore inédite dans les régions proche-orientales et de l'ouest de l'Eurasie, a été récemment signalée en Irak, à Bahreïn et au Koweït. La fièvre aphteuse est endémique au Proche-Orient, mais cette souche-là y était étrangère, probablement venue d'Afrique de l'Est, "ce qui soulève des préoccupations croissantes quant à une extension potentielle du virus", explique l'organisation. L'Europe de son côté connaît une poussée depuis quelques mois, la première dans l'UE depuis 2011, avec une apparition près de Berlin en janvier puis en Hongrie et en Slovaquie.

MONNAIES

Le dollar stable avant la réunion de la Fed

Le dollar se stabilise mardi, après des pertes importantes lundi notamment contre les devises asiatiques, en attendant une réunion de politique générale de la Réserve fédérale américaine (Fed) où aucun changement de taux n'est attendu. Les marchés ont les yeux rivés sur la prochaine annonce du FOMC (comité de politique monétaire de la Fed) mercredi. Ce mardi matin, le billet vert perdait à peine 0,02% face à l'euro, à 1,1316 dollar, et abandonnait 0,19% à la livre, à 1,3322 dollar. En revanche, certaines devises asiatiques, comme le nouveau dollar de Taïwan et le won sud-coréen, sont elles en baisse après avoir fortement augmenté dans les séances précédentes, notamment face au dollar. Le nouveau dollar de Taïwan perdait 0,70% et le won sud-coréen tombait de 0,72% face au billet vert. Des rumeurs d'accords commerciaux à venir avec les Etats-Unis avaient d'abord initié un mouvement de forte hausse de ces devises au cours des séances précédentes.

TIC

L'ONU appelle à l'égalité des genres dans la transformation numérique

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé à l'égalité des genres dans la transformation numérique, dans un message à l'approche de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée le 17 mai de chaque année. "Du télégraphe à la radio, d'internet à l'intelligence artificielle (IA), la technologie a transformé notre façon de vivre, de travailler et de communiquer. Pourtant, les avantages que l'on en retire restent très inégalement répartis", a relevé M. Guterres, jugeant "nécessaire d'appeler cette année l'attention sur l'égalité des genres dans la transformation numérique". Il a ajouté que les biais algorithmiques renforcent les préjugés ancrés de longue date partout dans le monde, faisant observer que "les femmes et les filles restent largement sous-représentées dans les domaines qui, justement, façonnent notre avenir : les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques". "Cette injustice nous fait du tort, à toutes et à tous. Nous ne pouvons accepter un avenir numérique qui laisse de côté la moitié de l'humanité", a fait savoir le secrétaire général de l'ONU. Il a appelé à cet égard, à investir "de toute urgence", dans les compétences numériques pour tous et toutes, utiliser tout le potentiel des technologies pour améliorer la vie des femmes, abattre les obstacles qui les empêchent de participer pleinement au secteur technologique, et d'y jouer un rôle moteur et continuer d'œuvrer à l'éradication de la violence fondée sur le genre sous toutes ses formes, en ligne et hors ligne. Il a rappelé dans le même sillage, que le Pacte pour l'avenir et le Pacte numérique mondial "offrent l'occasion de réduire toutes les fractures numériques et de renforcer la collaboration pour faire respecter les droits des femmes en ligne".